# La Liberté

Volume 80 nº 35 Saint-Boniface, du 26 nov. au 2 déc. 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + taxes






photo: Karine Beaudette

## Tant qu'il y a de la vie...

**Leurs mains tremblent, leur vision est faible et, d'une leçon à l'autre, ils ne se rappellent pas toujours ce qu'ils ont appris. Mais pour Michel LeBlanc, enseigner le dessin aux octogénaires du Foyer Valade reste une expérience hors de l'ordinaire. Page 23.**



Archives La Liberté

**Pour souligner le 20e anniversaire des fondations franco-manitobaines, Francofonds et la Fondation Radio Saint-Boniface, La Liberté a rencontré un des fondateurs, Roland Couture, que l'on voit en compagnie d'un ancien président, Robert André, en 1987. Notre section spécial en pages 7 à 13.**

## La chimie des Canadiens

Le gérant du hockey senior à Saint-Pierre-Jolys a trouvé la formule pour créer la bonne chimie dans son équipe. **Page 22.**

## Un maquillage réussi

Après 19 ans à Winnipeg, dont dix à faire le maquillage au Cercle Molière, Sylvia MacLeod retourne au Québec. **Page 17.**

### Citation de la semaine

*«Je ne vais pas changer le processus qui doit mener à la rentrée de septembre 1994.»*

Des paroles rassurantes du ministre Clayton Manness au sujet des étapes à venir pour la mise en oeuvre de la gestion scolaire. **Page 3.**

## Vive l'hiver!

Le climat du Manitoba est propice à la production d'urine de juments gravides. Dans les environs de Saint-Claude seulement, cinq entreprises agricoles ont transformé leurs installations. **Page 7.**

## L'Entre-temps: c'est officiel

La maison d'hébergement des Franco-Manitobaines tiendra son ouverture officielle le 3 décembre, après avoir ouvert ses portes en août. **Page 6.**



photo: Laurent Gimenez

## Les fous du guidon

**Marc Beaudet de Saint-Boniface n'est pas un maniaque du vélo d'hiver, mais il en connaît! Page 21.**

## SOMMAIRE




**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée






**Directeur:** Jean-François LACERTE
**Rédacteur en chef:** Jean-Pierre DUBÉ
**Journalistes:** Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
**Caricaturiste:** Cayouche (Réal BÉRARD)
**Collaborateur:** BICOLO
**Graphiste:** Gilbert PAINCHAUD
**Typographe:** Véronique TOGNERI
**Secrétaire-réceptionniste:** Claire LAPOINTE
**Développement de photos:** Hubert PANTEL

**Heures du bureau:** 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
**L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.**
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

**L'abonnement annuel:**

**Manitoba:** 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
**Ailleurs au Canada:** 30 $ (+ TPS de 2,10$)
**États-Unis et outre-mer:** 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Journal de l'année 1992-93



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735


Fondation Donatien Frémont


*La 3e lecture prévue pour le 14 décembre*

# Sainte-Anne sera officiellement bilingue?

**Surprise à Sainte-Anne-des-Chênes le lundi 22 novembre: le conseiller Paul Slawinski présente en première lecture, sans avis de motion, un projet d'arrêté municipal faisant du Village une municipalité bilingue. Autre surprise, les trois autres conseillers (y compris Mildred Sveinson) votent en faveur du projet, que l'on inscrit au procès-verbal comme étant adopté à l'unanimité.**

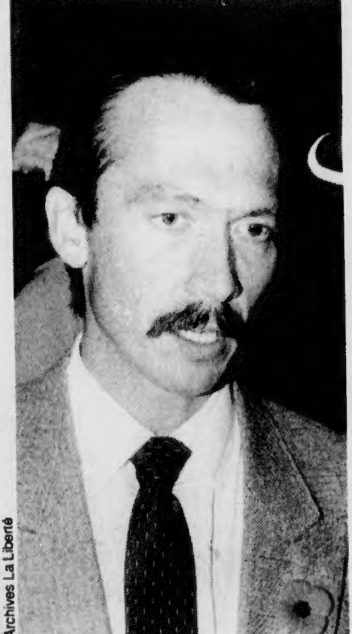
Le maire Paul Blanchette n'en croyait pas ses yeux. Deux semaines plus tôt, il avait tranché lui-même un vote à deux contre deux en se prononçant contre une motion des conseillers Gilles Gagnon et Gilles Nault.

Cette fois, il s'agit d'un arrêté municipal et non une simple résolution, qui ressemble en tout point à celui adopté par le Village de Saint-Pierre-Jolys, selon le secrétaire-trésorier Guy Lévesque.

«Notre ordre du jour permet des affaires nouvelles. Avant, notre politique linguistique n'était qu'une résolution du Conseil; c'est maintenant une loi du Village, qui ne peut être changée sans faire un autre arrêté municipal.»

Après avoir réagi publiquement en s'affichant opposé au bilinguisme et aux écoles françaises (et au gaspillage d'argent fédéral sur les deux) le maire Blanchette a déclaré à La Liberté le 24 novembre que la décision de lundi ne fait pas de Sainte-Anne-des-Chênes un village officiellement bilingue.

«J'ai consulté un avocat là-dessus. Ça ne dit nulle part qu'on est officiellement bilingue. On n'a pas besoin d'embaucher du personnel bilingue, et dès que la traduction nous coûte de l'argent, on va arrêter d'être bilingue.


Archives La Liberté

Paul Blanchette: l'arrêté n'ajoute rien.

«Alors je ne suis pas trop trop inquiet. On a la même politique qu'avant, l'arrêté n'ajoute rien. Si les gens veulent dire qu'on est officiellement bilingue, c'est correct, mais ce n'est pas dans l'arrêté municipal.

«La seule chose que ça va créer, précise Paul Blanchette, c'est des divisions. Je suis suis contre ça, je suis Canadien. J'aimerais que le Village soit déclaré officiellement canadien. Ça ne veut pas dire bilingue. C'est mon opinion personnelle.»

Le conseiller qui a reparti le débat sur la question en octobre dernier, Gilles Gagnon, confirme que le bilinguisme n'est pas nécessairement officiel au Village. «Tout le monde a peur de ce mot-là, c'est pour ça qu'on ne s'en est pas servi. Si on ne peut pas dire que c'est officiel, c'est quand même un bilinguisme complet.

«Le conseiller Slawinski a décidé de procéder avec la motion. Il en a discuté avec d'autres et il a décidé de ne pas être celui qui empêcherait le bilinguisme. Ça simplifie notre travail, estime Gilles Gagnon, on peut consacrer plus de temps à autre chose.»

**Jean-Pierre DUBÉ**

Francophonie d'ailleurs

### Les besoins en formation professionnelle

*Ottawa* - Pour la première fois au pays, un comité formé de représentants patronaux, syndicaux et communautaires se penchera sur les besoins de la francophonie canadienne en matière de formation professionnelle. La création de ce Comité d'adaptation des ressources humaines, qui recevra une subvention fédérale de 159 000 $, fait suite au Sommet économique national en avril dernier à Ottawa. Il regroupe entre autres, la Fédération des communautés francophones et acadienne et le Conseil canadien de la coopération. Un rapport devra être présenté au ministère du Perfectionnement et des ressources humaines. (APF)

### Francophones et autochtones

*Ottawa* - Les autochtones pourraient s'inspirer de l'expérience des francophones hors Québec dans leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits. C'est ce que suggère un mémoire présenté la semaine dernière par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) devant la Commission royale sur les peuples autochtones. Des exemples de réalisations ont été proposées: l'enchâssement de droits scolaires dans la constitution (l'article 23) et les ententes Canada-communauté. La FCFA se dit prête à un rapprochement avec les autochtones et appuie sans réserve leur droit de s'autogouverner. (APF)

### Satisfaits des écoles

*Ottawa* - Les Franco-Ontariens sont généralement satisfaits de l'éducation reçue par leurs enfants, selon un sondage réalisé par l'Association des enseignants franco-ontariens. Sur les 498 répondants au sondage, 41 % se sont dits «très satisfaits», tandis que 44 % se sont avoués simplement «satisfaits». La vaste majorité estime que les écoles de langue française offrent une qualité d'éducation «supérieure» (19 %) ou «égale» (58 %) à celle des écoles de langue anglaise. (APF)

### Des femmes en prison

*Ottawa* - Le film A double tour, un long métrage documentaire de 66 minutes produit par le Centre ontarois de l'Office national du film, fait découvrir les femmes prisonnières, francophones et anglophones. Dans une atmosphère lourde et chargée d'émotions, celles qui sont derrière les barreaux pour fraude, trafic de stupéfiants ou meurtre se confient à la caméra. Chez toutes, on lit la tristesse, la solitude, la misère et, même, le désespoir. Le film est un plaidoyer en faveur de ces femmes oubliées dans les prisons de Kingston et de Sudbury. L'oeuvre de Marie Cadieux sera disponible pour visionnement à la mi-janvier. (APF)



*La réglementation sur la gestion scolaire au début décembre*

# Les élections seraient remises en janvier

**Quatre semaines après avoir remis le rapport du Comité de mise en oeuvre de la gestion scolaire franco-manitobaine (CMO) au ministre de l'Éducation, le président Alfred Monnin attend toujours la prochaine étape: les élections.**

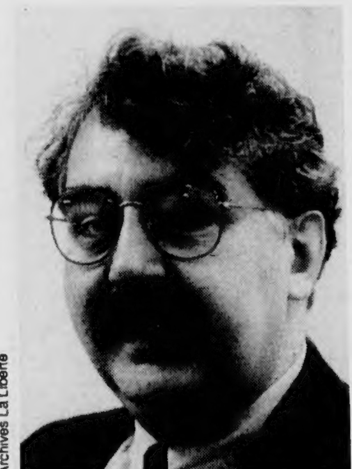
«Je n'ai même pas eu un accusé de réception du ministre. C'est assez curieux, ça fait quatre semaines qu'il a le rapport en main. Dans ce qu'on a recommandé, il y a trois ou quatre choses qui devraient déjà être faites!»

On sait que le CMO a recommandé à la province un processus électoral qui pourrait être mis en branle rapidement par le ministre Clayton Manness. L'échéancier de la gestion scolaire prévoit des élections aux conseils régionaux en décembre en vue de la rentrée de septembre 1994.

«Il y a des membres du CMO qui m'appellent à tous les trois jours pour me demander des nouvelles, poursuit Alfred Monnin. Je ne peux rien leur dire. C'est zéro, absolument nul.»



**Clayton Manness: pas question de changer le processus.**



Archives La Liberté

**Gilbert Savard: où est le rapport Monnin?**

Pour sa part, Clayton Manness est conscient de la frustration dans la communauté. «Nous travaillons très fort derrière la scène pour finaliser la réglementation. Ce n'est pas terminé, mais j'ai l'intention de faire une annonce à ce sujet dans dix jours,» a-t-il expliqué le 22 novembre.

«Nous mettons beaucoup de pression pour que tout soit en place rapidement. Mais il sera très difficile de tenir les élections avant Noël.» La province pourra-t-elle remplir ses engagements à temps pour la rentrée?

«La loi prévoit des étapes précises, souligne Clayton Manness, la marge de manoeuvre du ministre est très limitée. Nous suivons un processus en place depuis plusieurs mois. Je ne vais pas changer le processus qui doit mener à la rentrée de septembre 1994.»

Voilà de quoi rassurer. Mais à la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), on demeure inquiet. «Il est temps que ça bouge, lance le président Gilbert Savard, il y a énormément de travail à faire en peu de mois. C'est inquiétant de voir le temps s'écouler.»

Surtout que le ministre a refusé de rencontrer les organismes francophones alors que des divisions scolaires (Rivière-Rouge et la Montagne) ont pu être entendues.

À l'issue d'une rencontre des six présidents d'organismes (1), le 22 novembre, la FPCP a fait parvenir une lettre au premier ministre Gary Filmon demandant une rencontre pour être informée d'urgence des développements à venir.

«Le silence n'est pas rassurant, précise Gilbert Savard, et on a affaire à un nouveau ministre qu'on n'a pas encore rencontré. On veut savoir où est le rapport du Comité Monnin. Les parents sont prêts aux élections, ils commencent à se poser des questions.»

Le président de la FPCP rappelle que les parents franco-albertains éliront déjà leurs commissaires en février, quatre mois seulement après l'adoption de la loi sur la gestion scolaire. Au Manitoba, la loi a été proclamée en juillet.

«L'Alberta a même signé une entente sur le financement de la gestion scolaire avec le secrétariat d'État avant de passer sa loi!» Les négociations sur ce dossier entre Winnipeg et Ottawa ont débuté en juin dernier.

**Jean-Pierre DUBÉ**

PROVINCE

## Les gagnants de la Dictée

**Près de 50 personnes étaient studieusement penchées sur leur copie du test de qualification à la Dictée des Amériques, au Collège universitaire de Saint-Boniface le 20 novembre.**

Les gagnants des trois catégories, Charles Leblanc (professionnel), Carmen Roberge (amateur)et Susan Wong (français langue seconde), se rendront à Montréal le 26 mars 1994. Comme les finalistes de partout en Amérique du Nord, du Sud et centrale, ils participeront à la finale de la Dictée des Amériques, rédigée et lue par Antonine Maillet.

La Dictée des Amériques est une initiative de Radio-Québec, pour faire suite à la dictée de Bernard Pivot, qui se limite maintenant à la France et ses départements outre-mer.



*Réforme de la santé*

## Départ du sous-ministre adjoint

**Le sous-ministre adjoint délégué à la réforme de la santé au Manitoba, Bernard Blais, quittera ses fonctions le 17 décembre pour devenir directeur d'un hôpital de Surrey, en Colombie-Britannique.**

Il s'agit d'un hôpital régional de 700 lits, «avec 126 millions $ de projets de construction en cours, explique-t-il. C'est un gros hôpital, et un des seuls qui aient encore des projets d'expansion.»

Avant de devenir sous-ministre adjoint il y a 14 mois, Bernard Blais avait administré des établissements de santé, dont l'hôpital Victoria à Winnipeg.

Il explique que la Colombie-Britannique a entamé dans le domaine de la santé un processus de réforme semblable à celui du Manitoba, avec un échéancier de trois ans et la création de conseils régionaux qui géreront les institutions et les services de santé.

«Mon expérience va sûrement aider cet hôpital à se placer de façon positive face à la réforme, estime l'administrateur. Beaucoup de personne ne comprennent pas encore les implications du processus d'intégration» en cours ici comme en Colombie-Britannique. «C'est pour cette raison qu'on m'a offert le poste.»

Bernard Blais quitte donc Winnipeg en demeurant convaincu des bienfaits de la réfor-me en cours. «Nous commen-çons la deuxième phase, explique-t-il, celle des services de prévention, d'éducation et des services communautaires. La réorganisation des institutions est presque terminée.

«Dans le rural, les gens sont à déterminer quels seront les services essentiels offerts dans les huit régions, et quels services seront offerts ailleurs. Les choses avancent, et les gens auront bientôt une meilleure idée des changements entraînés par la réforme.»

**Sylviane LANTHIER**

# ÉDITORIAL

## Bell Canada exagère

Les temps sont durs au Canada, nous le savons tous. En dix ans de lutte, l'inflation a été battue, remplacée par le chômage.

Dans cette grisaille, certaines entreprises ont fait mieux que les autres. Et dans ce club sélect, un petit groupe a fait nettement mieux que tout le monde. Dans cette crème de la crème figurent les Entreprises Bell Canada (EBC), le plus grand conglomérat spécialisé dans les communications téléphoniques au Canada.

Comment cela pouvait-il être autrement? Depuis sa fondation, et ce jusqu'à tout récemment, Bell Canada (devenu EBC) était un monopole qui régnait sur la téléphonie des deux plus gros marchés au Canada, l'Ontario et le Québec.

Cette situation de monopole n'est d'ailleurs que partiellement disparue, ceci se limitant au secteur de l'interurbain. En effet, dans ces deux marchés lucratifs, Bell peut toujours compter sur son monopole dans le secteur résidentiel (sauf en ce qui concerne les équipements qui peuvent être achetés des concurrents de Bell).

Cette semaine, nous apprenions qu'en raison des «difficultés» de Bell, cette entreprise milliardaire avait demandé à la Commission de l'assurance chômage (CAC) de pouvoir bénéficier du programme de travail partagé pour au moins 3 000 de ses employés. Ce programme permet à un employeur qui entend faire des mises à pied de garder son personnel au travail, mais à temps partiel. Et c'est l'assurance-chômage qui comble la perte dee salaire encourrue par l'employé.

EBC a peut-être du mal à se remettre de la concurrence, mais il est faux de croire que cette firme est en difficulté. En effet, alors que les entreprises canadiennes ont depuis plusieurs années bien du mal à arriver, EBC générait des profits frôlant parfois le milliard de dollars par année!

En demandant à la CAC de payer pour les mises à pied de Bell, cette dernière tient surtout à préserver les dividendes de ses actionnaires. Cela est bien noble, mais Bell a toujours les moyens de conserver son personnel en attendant le retour des jours meilleurs.

Dans ce cas (qui risque de donner des idées à d'autres grosses corporations), il est indécent qu'une entreprise aussi profitable que EBC exige plusieurs millions $ des contribuables canadiens afin de maintenir alléchants les dividendes à ses quelques milliers d'actionnaires.

Il y a une limite à ce que nous, contribuables, pouvons supporter des entreprises milliardaires qui se comportent en "Welfare Bums" tout simplement parce qu'elles n'ont pas su planifier à temps des changements que tous les observateurs voyaient (depuis longtemps) venir de loin.

**Jean-François LACERTE**




Le Conseil d'administration de La Radio communautaire du Manitoba inc., CKXL 91,1 FM a le plaisir de vous convoquer à sa réunion annuelle **le mardi 30 novembre 1993, à 19 h 30** au Collège universitaire de Saint-Boniface, salle 2127.

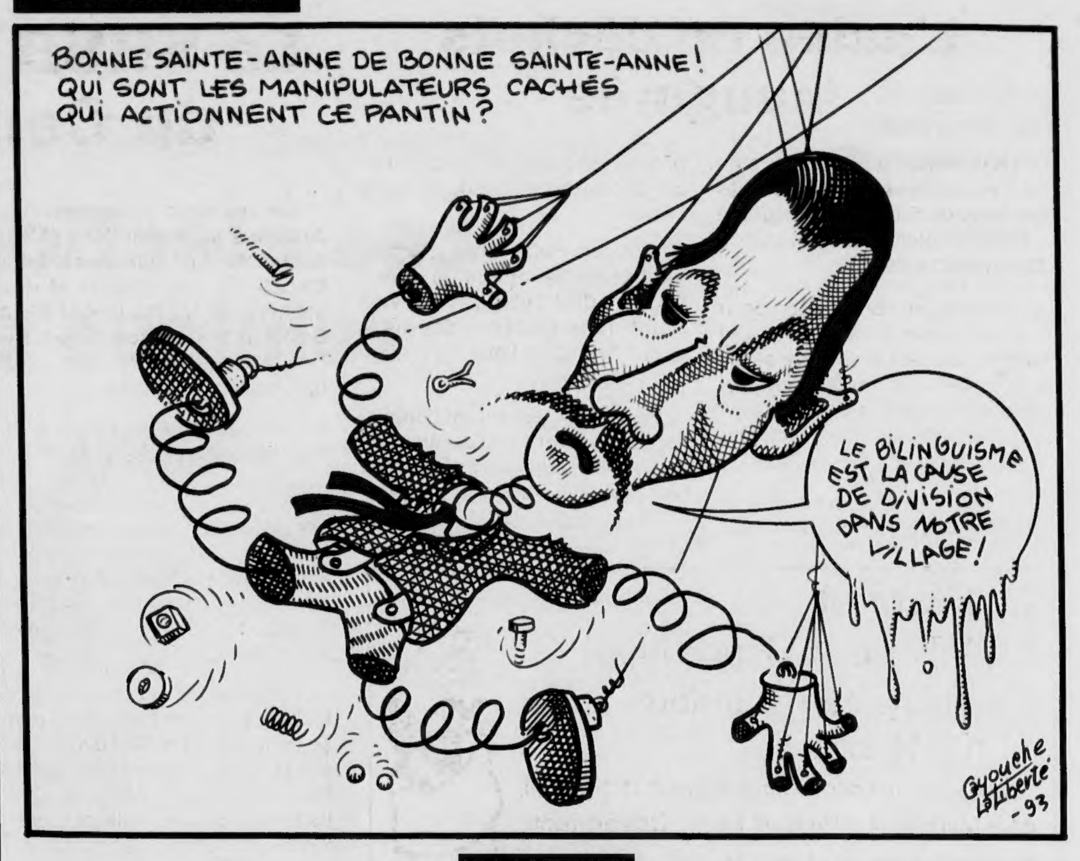
Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour proposé pour cette réunion.

**ORDRE DU JOUR**

1,0 Mot de bienvenue
2,0 Choix d'un.e président.e d'assemblée
3,0 Adoption de l'ordre du jour
4,0 Adoption du procès-verbal de la dernière réunion annuelle
5,0 Rapport du Président par intérim
6,0 Rapport du Directeur par intérim
7,0 Rapport du Chef des opérations
8,0 Modifications aux Statuts et règlements
9,0 Adoption du Rapport financier 1992-1993
10,0 Choix d'un vérificateur pour l'année 1994-1995
11,0 Choix d'un.e président.e d'élection
12,0 Élections
13,0 Autres
14,0 Levée de la séance

***Bienvenue à tous!***

## CAYOUCHE




*Lettres*

## Pourquoi défendez-vous le 50/50?

Monsieur le rédacteur,

Je comprends difficilement sur quelle base vous vous faites le défenseur du programme 50/50 dans votre éditorial de La Liberté du 29 octobre. Les données démontrent que les étudiants dans ce genre de programme n'atteignent pas un niveau de compétence en français.

Il ne doit pas être difficile de comprendre pourquoi les jeunes continuent à s'assimiler dans ce genre de programme. Même au foyer, les jeunes passent de plus en plus de leur temps absorbés à l'écoute de la radio et du téléviseur et l'anglais prévaut dans les activités récréatives et sportives en dehors du foyer. À tel point que même dans les communautés les plus francophones, les enfants, pour ne pas dire les parents, ont beaucoup de difficulté à faire une phrase complète en français.

D'ailleurs, les recherches ont depuis longtemps démontré qu'il était quasi impossible d'accéder à un niveau de compétence dans une deuxième langue sans au préalable avoir acquis une base solide dans sa langue maternelle.

Voilà près de dix ans que nous travaillons pour obtenir le contrôle de notre système scolaire afin de se créer un réseau viable et arriver à fournir la meilleure qualité de services éducatifs en français à notre clientèle scolaire. Pourquoi faut-il s'empresser de modifier la nouvelle Loi nous accordant la gestion scolaire avant même que nous en ayons fait l'expérimentation? Pour faire de la place au programme 50/50? Faudra-t-il aussi accommoder le programme 40 % en français et 60 % en anglais? Faut-il aussi accepter dans l'école française tous les enfants, même ceux qui ne sont pas les ayants droit et qui ne parlent pas un mot de français?

L'article 21.16 de la Loi permet à la commission scolaire francophone d'établir un comité d'admission pour étudier les demandes de parents qui ne sont pas des ayants droit. Cette mesure comporte déjà le risque que nous perdions éventuellement le contrôle décisionnel si crucial au fonctionnement efficace de notre système. Il ne faudrait surtout pas suggérer des mesures qui exigeraient une redéfinition de l'article 23 de la Charte des droits. Ce serait une occasion idéale de l'enlever complètement comme le voudraient certains qui favorisent d'emblée un retour à 1916.

Présentement, la Loi accorde une période de trois (3) ans aux écoles qui ont un programme de français partiel pour faire la transition vers un programme 75/25. Pourquoi ne pas s'accorder le temps de mettre le nouveau système pleinement en marche et, dans le processus, voir si on peut arriver à tous travailler ensemble?

Pour le moment, certaines communautés croient qu'elles peuvent mieux répondre aux besoins d'éducation en français de leurs enfants en faisant cavalier seul pour conserver un programme que les autres communautés ne peuvent accepter comme satisfaisant pour leurs enfants. C'est regrettable qu'il ne soit pas possible de tous se retrouver au sein d'un même système partageant une même vision d'avenir. L'important pour le moment c'est de créer le meilleur système scolaire francophone possible, et voyons par la suite.

Gilbert Savard, président
Fédération provinciale
des comités de parents
Saint-Boniface, MB
Le 16 novembre 1993

## Lettre ouverte à Paul Blanchette

M. le maire,

Je trouve déplorable le vote des conseillers du Village contre le bilinguisme officiel à Sainte-Anne-des-Chênes. Je suis étudiante du secondaire à l'École Pointe-des-Chênes et membre du conseil étudiant. Malgré mon peu d'années en tant que membre de la société, j'ai déjà pu voir les avantages d'être bilingue comme individu.

Je vois aussi chaque jour l'influence de notre environnement anglophone sur les élèves francophones. L'assimilation vers l'unilinguisme est malheureusement de plus en plus un danger réel.

Je crois que le Village de Sainte-Anne doit à ses fondateurs francophones de ne pas négliger leur culture, ni la langue de la majorité des résidents de notre village. La meilleure façon de le faire serait de reconnaître officiellement le bilinguisme du village.

Je ne comprends pas pourquoi le conseil refuse d'accepter les retombées économiques qui accompagneraient le bilinguisme officiel. Il y aurait définitivement des avantages à court terme, ainsi que des avantages à long terme.

Qu'on se reconnaisse officiellement bilingue raffermirait aussi notre identité comme village, comme individus et comme citoyens du pays bilingue et multiculturel qu'est le Canada. Je suis fière d'être Franco-Manitobaine et je sais que plusieurs partagent cette fierté et veulent conserver l'héritage francophone qui a contribué à bâtir notre beau village.

Janelle Ritchot
Sainte-Anne-des-Chênes, MB
Le 15 novembre 1993

SAINT-BONIFACE

## L'assemblée du Service de conseiller

**Le Service de conseiller St-Viateur tiendra sa réunion annuelle le mardi 7 décembre 1993, à 19 h 30, au Sportex du Collège universitaire de Saint-Boniface.**

Les rapports d'usage seront présentés et des élections auront lieu au conseil d'administration. Un vin-fromage suivra la réunion.

On demande aux intéressés de confirmer leur présence avant le 3 décembre au 237-8295.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

# L'usine de déchets inaugurée

**La première phase de l'usine de traitement des déchets toxiques de Saint-Jean-Baptiste a été officiellement inaugurée le 22 novembre dernier.**

L'usine se présente pour l'instant sous la forme d'un simple hangar dans lequel sont traités les sols contaminés par des produits pétroliers. Il s'agit d'un traitement organique utilisant des bactéries «dévoreuses» d'hydrocarbures.

La Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux prévoit de traiter 40 000 tonnes de déchets par an dans cette usine.

Environ 7 000 tonnes, provenant essentiellement de Winnipeg, ont déjà fait le voyage vers Saint-Jean-Baptiste depuis le début des opérations il y a quelques semaines.

Le gouvernement manitobain espère trouver suffisamment de partenaires privés pour développer l'usine dès l'été prochain.

L.G.





*La dissolution d'Archives Saint-Boniface*

# La SHSB assumera la gestion du Centre du patrimoine

**Six ans après sa constitution, Archives Saint-Boniface (ASB) sera dissout pour laisser le futur Centre du patrimoine et des archives entre les mains de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB), un des organismes membres.**

C'est ce qu'a fait savoir le 22 novembre le président d'Archives, Laurent Desjardins. «Le mandat de la corporation était de vérifier s'il y avait une volonté de la part des Franco-Manitobains d'assurer la conservation des archives, et de déterminer s'il y avait une nécessité de construire un centre à cet effet.»

Deux études ont confirmé que tel était le cas et les organismes se sont entendus sur l'éventuelle construction d'une rallonge au Centre culturel franco-manitobain pour accueillir le nouveau Centre du patrimoine.

Selon ASB, la collaboration entre la Société historique et le Centre culturel a permis de faire le progrès souhaité pour la mise en oeuvre du Centre du patrimoine. Il ne reste qu'à procéder à la dissolution.



**Laurent Desjardins: la nécessité est confirmée.**

«Nous reconnaissons le travail de pionnier de la SHSB, souligne Laurent Desjardins, et nous sommes certains que le Centre du patrimoine permettra à la SHSB de poursuivre son travail avec une nouvelle vigueur.»

À la Société historique, le directeur général Alfred Fortier croit que, si tout va bien, le Centre du patrimoine pourrait voir le jour en 1995.

«On attend le rapport final de l'étude de faisabilité cette semaine. Après, il faudra voir au financement auprès des gouvernements fédéral et provincial. Le rapport nous donnera une idée des coûts et de la surface du Centre.»

Alfred Fortier fait savoir que des membres d'ASB seront nommés sous peu pour siéger au comité conjoint de mise en oeuvre.

ASB a été mis sur pied en 1987 par les Soeurs Grises, l'archevêché de Saint-Boniface, la Société franco-manitobaine, le CCFM et la SHSB.

J.-P. D.



photo: Sylviane Lanthier

# 175 ans plus tard!

**De la colonie à la ville, de la mission à la paroisse, d'hier à aujourd'hui: 400 personnes ont fêté les 175 ans de la Cathédrale de Saint-Boniface lors d'un banquet le 21 novembre, et une trentaine de bénévoles en habit d'époque ont assuré le service.**

*Lettre*

# La société doit ouvrir les yeux

M. le rédacteur,

Le 18 octobre, je suis allée voir la pièce Zone au Cercle Molière. J'ai pensé que ce n'était pas mauvais. Il y avait des scènes que je pensais trop longues et ennuyantes. Mais en tout, elle était bonne.

J'ai aimé le décor le plus. C'était imaginatif et bien construit. C'était bien comment ils pouvaient faire deux différentes scènes, dans deux places totalement différentes avec les mêmes matériaux. Tout ce qu'ils devaient faire était de lever la cachette, et voilà, il y avait une scène différente. J'ai aimé les décorations sur la cachette aussi.

Je n'ai pas aimé les costumes et je n'ai pas aimé la scène avec l'interrogatoire des membres de la bande. Les costumes étaient trop sophistiqués et n'avaient pas l'air de vêtements de contrebandiers.

C'était un peu trop long et il n'y avait pas de sens quand l'homme a donné un bouquet de fleurs au chef. Pourquoi étaient-ils habillés en noir, avec des lunettes fumées?

Le message, je pense, était de nous dire que c'est pas toujours les jeunes qui sont les mauvais. C'est que la société néglige les jeunes avant qu'ils soient dans le trouble. Mais quand ils font quelque chose de mal, tout le monde les punit. Alors c'est les deux côtés qui doivent travailler ensemble.

La société devrait ouvrir ses yeux avant qu'il ne soit trop tard.

Christine Langtry
Jefferson Junior High
Winnipeg, MB
Le 12 novembre 1993

*Ouverture officielle de l'Entre-temps des Franco-Manitobaines*

# La maison vend des décorations de Noël pour se financer

**L'Entre-temps des Franco-Manitobaines procédera à son ouverture officielle le 3 décembre. La maison d'hébergement pour femmes francophones victimes de violence, qui compte cinq appartements, peut accueillir des femmes et leurs enfants depuis le mois d'août.**

Trois appartements sont occupés en ce moment. Les résidantes sont référées par divers services: Service d'aide à l'enfance et à la famille, ou encore d'autres maisons de transition ou d'hébergement, comme Agapee House ou Osborne House.

La présidente du conseil d'administration, Rachel Massicotte, se dit satisfaite de la marche du centre d'hébergement, même si des appartements restent inoccupés. «Nous connaissons des femmes qui pourraient éventuellement se réfugier ici, dit-elle. Il est certain que nous répondons à un besoin.»

N'étant pas un centre d'urgence, l'Entre-temps n'est pas mandatée pour accueillir les femmes, au moment où elles quittent la maison avec leurs enfants. «Mais toutes les femmes qui sont en état de crise, qui ont besoin d'aide peuvent nous contacter. Nous pouvons les aider à faire les démarches, aller les chercher et les amener dans une maison où on s'occupera d'elles, les aider vis-à-vis des démarches juridiques.

«Les femmes doivent aussi savoir qu'elles peuvent nous appeler autant de fois qu'elles le veulent. Parfois, ça prend du temps pour se décider de quitter la maison. Nous ne sommes pas là pour les juger, mais pour les aider.»

Selon les statistiques, une femme va subir une vingtaine d'agression avant de se décider à quitter son conjoint violent.

Rachel Massicotte n'est pas surprise par les résultats d'une récente étude de Statistiques Canada, selon laquelle 50 % des Canadiennes auraient vécu au moins un acte d'agression physique ou sexuelle au cours de leur vie.

«Ça ne me surprend pas. J'ai travaillé à l'Aide à l'enfance pendant 15 ans et j'ai vu toutes sortes de choses. C'est parfois horrible, ce que les gens vivent.»

L'Entre-Temps compte trois employées, et est financée par le gouvernement provincial. «La subvention couvre les salaires et le matériel de bureau. Pour le reste, nous devons prélever des fonds.»

Une soirée de danse country, tenue récemment, a permis de récolter au moins 1 000 $. La maison doit recueillir annuellement quelque 10 000 $, auprès du public, estime le conseil d'administration.

La maison lance également une vente de décorations de Noël: il s'agit de petites maisons de bois peintes à la main, qu'on peut accrocher au sapin, qui coûtent 2 $ chacune. «Elles sont réalisées par des artistes d'ici, précise Rachel Massicotte. Nous visons en avoir une série de quatre.»

L'Entre-temps est également à la recherche d'une nouvelle directrice, la directrice présente ayant accepté un poste aux services à l'enfance et à la famille, où elle s'occupera de la promotion des services en français.

**Sylviane LANTHIER**



## AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GEORGES EMILE BERNUY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 4e jour de janvier 1994.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de novembre 1993.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

*Coup d'oeil national*

PIS... QU'EST-CE QU'IL T'A DIT, LE POLITICIEN?

UN ENFANT SUR DIX VIT DANS LA PAUVRETÉ

IL M'A DIT DE RETOURNER LE VOIR QUAND J'AURAI L'ÂGE DE VOTER...

MICHEL LAVIGNE APF-93

▌SAINT-BONIFACE

## Bandaline lance son disque

**Le groupe franco-manitobain Bandaline offre un cadeau de Noël: deux spectacles au Foyer pour présenter son premier enregistrement, réalisé en août dernier.**

Les 2 et 3 décembre, Bandaline lancera ses 500 cassettes (10 $) et 500 disques compacts (15 $). «On a voulu que les prix soient raisonnables et accessibles, explique le gérant Marc Rémillard. C'est un projet qu'on avait en tête depuis la formation du groupe, en septembre 1991. Si on peut vendre les 1 000 copies, on verra ensuite où on s'en va.»

Archives La Liberté

**Bandaline en studio en août dernier.**

L'enregistrement comprend 14 pièces d'origine canadienne-française, acadienne et irlandaise dont une composition originale du bandalinois Claude de Moissac. Les autres membres sont: Alice Bérubé, Albert Chartier, Aline Cousineau-Rémillard, Jeannette Gosselin, Michelline Lamontagne, Gilles Mousseau, Gisèle Poirier et la directrice Lynne Lavigueur, qui sera absente jusqu'après Noël.

Dans son spectacle, Bandaline présentera en première partie des chants traditionnels de Noël, puis les pièces de son enregistrement, en terminant par une veillée traditionnelle.

Les cassettes et les disques compacts seront disponibles auprès des membres ainsi que Chez le disquaire.

**K.B.**

▌PROVINCE

## CKXL réunit ses membres

**La réunion annuelle de la Radio communautaire du Manitoba aura lieu le mardi 30 novembre prochain, à 19 h 30, au Collège universitaire de Saint-Boniface (salle 2127).**

On y tiendra des élections, après la présentation des rapports, et une proposition sera faite pour amender les règlements généraux.

CKXL vient de demander au CRTC de modifier sa licence, pour lui permettre de diffuser une émission en anglais une heure par semaine.

Cette demande permettrait à la radio communautaire de diffuser son bingo hebdomadaire dans les deux langues: «Nous avons besoin de la permission du CRTC pour lire les règlements du bingo en anglais et en français», explique le chef des opérations, Christian LaRoche. Infos: 233-4243.

▌SAINT-CLAUDE

## Abonné à des spectacles

**Le Village de Saint-Claude a récemment décidé de devenir membre de la Tiger Hills Arts Association.**

«On paie une cotisation, explique la secrétaire-trésorière Simone Dupasquier. En échange, on va accueillir des spectacles de théâtre ou de chants, ou encore pouvoir y assister en prenant place dans des autobus.»

Ce circuit de tournées réunit des communautés des alentours, comme Treherne, Holland et Lourdes. «L'Association est supposée nous permettre de voir un ou deux spectacles en français par année, parce qu'une partie de la clientèle est francophone.»

Saint-Claude a par ailleurs délégué Lucille Bazin au conseil de l'Association des municipalités bilingues.

**S. L.**

Ici et ailleurs

## La ferme familiale en danger

*Ottawa* - De plus en plus d'exploitants agricoles doivent travailler à l'extérieur de la ferme pour joindre les deux bouts, confirme le dernier recensement. De 1986 à 1991, la proportion d'agriculteurs canadiens ne pouvant plus vivre du seul revenu de leur entreprise est passée de 32 à 35 %. En Saskatchewan, où se trouve la plus forte proportion de fermiers au Canada, la hausse est de 4 %. De même au Manitoba, 72 % des exploitants travaillaient principalement la ferme en 1991, comparativement à 76 % en 1986. (APF)

## 158 millions $ de pensions

*Ottawa* - Le régime des pensions des députés fédéraux est beaucoup plus généreux que ceux du secteur privé, selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui regoupe 83 000 PME. Le régime canadien a coûté 158 millions aux contribuables en 1991-1992, d'après la Fédération, parce qu'il donne aux députés, après 15 années de service, une prestation équivalente à 75 % des revenus. Dans le privé et dans la fonction publique, il faut travailler 30 ans pour recevoir 70 % des revenus. (APF)

## Plus de chantiers

*Ottawa* - Le total national de mises en chantier, en données désaisonnalisées annualisées (DDA), s'est élevé à 166 000 en octobre, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Dans les Prairies, le nombre s'est légèrement accru, passant de 19 200 à 19 700 en octobre. Au Manitoba, les mises en chantier ont bondi, passant de 102 à 211 en octobre, pour atteindre le cap de 2 300 (DDA).

## Le blé en perspective

*Winnipeg* - On s'attend à un fléchissement du prix final qu'offrira la Commission canadienne du blé en 1993-1994, surtout à cause de la baisse des prix du blé de qualité moyenne sur les marchés réguliers et subventionnés, selon le Bureau national des grains d'Agriculture Canada. Cependant, les prix du blé à haute teneur en protéines resteront fermes, tandis que ceux du blé de qualité fourragère fléchiront un peu.

*Cinq producteurs de PMU dans la région de Saint-Claude*

# Les hivers froids du Manitoba rapportent

**La production d'urine de juments gravides (en gestation), servant à la confection de pilules hormonales, semble être une valeur sûre au Manitoba. Dans les environs de Saint-Claude, cinq producteurs ont choisi de transformer leur laiterie ou autre installation en production de PMU (Pregnant Mares' Urine).**


Léonel, Simone et Patrick Rey. photo: Karine Beaudette

C'est le cas de Léonel et Simone Rey et leurs fils Gilles et Patrick. «On était laitiers, raconte Léonel Rey. Il fallait bâtir une nouvelle étable de toute façon. On a su qu'Ayerst Organics à Brandon cherchait d'autres producteurs de PMU, alors on a décidé de vendre notre quota de lait et nos vaches, et d'acheter des juments. On en a 126, et 10 étalons.»

Les juments doivent être fécondées au début juin, pour que la gestation se passe durant la saison froide. Au début septembre, quand la vétérinaire confirme qu'elles sont gravides depuis 110 ou 120 jours, les juments sont munies d'un harnais qui comprend un bassin de forme cylindrique pour récolter l'urine.

Ayerst prend des premiers échantillons pour vérifier la concentration d'oestrogènes. Après l'approbation de la compagnie, les juments restent harnachées dans l'étable jusqu'aux dernières semaines de gestation (11 mois), en mars ou avril, ou jusqu'à ce que le producteur ait atteint son quota.

Pendant leur séjour dans l'étable, les juments sont nourries trois fois par jour avec de la moulée et du fourrage aussi sec que possible, pour ne pas augmenter indûment le volume de l'urine. L'eau potable est servie automatiquement six fois par jour en quantité différente selon la taille de l'animal (entre quatre et six gallons).

L'urine est récoltée une fois par jour (entre un demi et un gallon par jument) puis versée dans un réservoir qu'un camion d'Ayerst vient ramasser périodiquement. La compagnie de Brandon convertit ensuite l'urine en poudre d'oestrogènes et l'envoie à Montréal où l'on fabrique des pilules hormonales servant, en plus de la contraception, à amoindrir les effets de la ménopause, des maladies de coeur et même du rhumatisme.

«Je pense que l'industrie est en expansion parce qu'il y a beaucoup de recherches médicales», souligne Simone Rey. Son mari fait remarquer qu'il faut beaucoup de gallons pour faire une petite quantité de poudre d'oestrogènes.

La production de PMU fonctionne bien au Canada, à cause du climat. L'étable doit être gardée à température fraîche. «La sueur contient de l'oestrogène, et aussi, quand il fait froid, les animaux boivent moins, ce qui donne de l'urine plus concentrée. Ça ne marche pas aux États-Unis, sauf dans le Nord, parce qu'il fait trop chaud», explique Léonel Rey.

Les juments sont remises en liberté au printemps pour donner naissance à leurs poulains et pour l'accouplement. «Les étalons reconnaissent leur quinzaine de juments de l'année d'avant. Ils sont jaloux et possessifs», constate Simone Rey. Et le cycle recommence.

«Les juments ont seulement un mois pour s'amuser, mentionne Léonel Rey. Le plus difficile, c'est de séparer les poulains de leur mère en septembre. On en garde quelques-uns, juments et étalons, puis on vend les autres.»

«La première année, ça n'a pas été si bien, se rappelle l'ancien laitier. 40 juments n'ont pas réussi à porter. Les juments étaient nerveuses dans une nouvelle étable qui sentaient la peinture. Une des choses qu'on a trouvé le plus difficile, c'est de s'habituer à la senteur de l'urine.»

C'était en 1991. Deux ans plus tard, les Rey sont tout de même contents de leur décision. «Comparé au lait, il y a beaucoup moins de dépenses, signale Léonel Rey. J'ai toujours aimé les chevaux. Aussi, on a plus de liberté pendant l'été. Évidemment il faut soigner les animaux et vérifier que les étalons font leur travail!»

**Karine BEAUDETTE**

*Aide au travail indépendant*

# Pour créer son propre emploi

**C'est un programme d'Emploi et Immigration Canada, géré par Entreprise Saint-Boniface et destiné aux chômeurs qui veulent créer leur propre emploi en mettant sur pied une petite entreprise. Et ça porte le nom d'Aide au travail indépendant.**

Chaque six mois, le coordonnateur Bernard Bohémier accueille un nouveau groupe de 14 aspirants entrepreneurs. Pendant un an, il va les guider à travers les dédales de la formation d'une entreprise, leur apprenant à faire un plan d'affaires, prodiguant la formation de base en ce qui concerne l'impôt, le marketing, la comptabilité, la gestion en général.

Pendant cette année, les bénéficiaires du programme recevront leur chômage, ce qui leur permettra de ne pas puiser leur salaire à même les revenus de leur entreprise. C'est donc là un bon coup de main pour démarrer son business.

«Tout ça débute au bureau d'assurance-chômage, explique Bernard Bohémier. Quand l'agent se rend compte qu'on pourrait être intéressé à aller en affaires, il mentionne le programme d'Aide au travail indépendant.»

Bernard Bohémier rencontre par la suite les candidats référés par l'assurance-chômage et leur candidature est évaluée par un comité composé de gens d'affaires. «Le critère numéro un, c'est de savoir si l'entreprise sera viable dans un an. Certaines personnes ont de bonnes idées, mais s'il n'y a pas de marché pour leur produit, ou si elles n'ont pas les qualités nécessaires pour monter une affaire, ça ne sert à rien.»

Selon les statistiques, 58 % des nouvelles entreprises font faillite au cours de leur première année d'existence. Les participants au programme ne font faillite que dans 32 % des cas.

Les participants actuels ont lancé une entreprise dans les domaines suivants: l'installation de planchers de liège, le secrétariat, la formation et les services de promotion et de placement pour les garderies familiales, le lavage de voitures, les cours de conduite automobile, la comptabilité, le graphisme, la décoration intérieure, et la réparation des monuments de pierre.

En septembre prochain, quand ces entrepreneurs vole-ront de leurs propres ailes, Bernard Bohémier restera en contact avec eux pendant trois ans, histoire de vérifier l'efficacité du programme d'Aide au travail indépendant. «Parmi les 15 participants de mon premier groupe, dix sont encore en affaires.»

**Sylviane LANTHIER**



photo: Sylviane Lanthier

**Bernard Bohémier: deux autres centres à Winnipeg gèrent un programme d'Aide au travail indépendant.**



*Le banquet des entrepreneurs le 3 décembre*

# Saluer l'esprit inventif

**Saviez-vous que pour la construction de la nouvelle résidence pour personnes âgées parrainée par les Chevaliers de Colomb, sur la rue Des Meurons, on a utilisé une invention d'un Franco-Manitobain?**

Cette invention, une machine hydraulique capable de couper des piliers de béton armé, figurera à l'exposition d'inventions organisée par le Bureau de développement économique (BDE), le 3 décembre au Collège universitaire de Saint-Boniface.

«Il s'agit pour nous d'encourager la créativité des Franco-Manitobains, de les encourager à se faire confiance et de leur enlever la peur de se lancer en affaires, explique le directeur du BDE, Roger Robidoux. L'exposition illustre le fait qu'on peut prendre nos idées et les faire avancer. Elle sera aussi un forum de rencontres.»

Tous sont invités à visiter l'exposition, à partir de midi, au gymnase ouest du CUSB. Il y aura à 15 h une conférence sur l'aide à la croissance des entreprises, et un «banquet des entrepreneurs», auquel tous peuvent participer, sera servi à 18 h 30 (1). L'orateur invité, Bernard Bohémier, y parlera de son expérience en tant qu'entrepreneur.

Le programme de l'après-midi comprendra une causerie (à 15 h) d'un spécialiste de la propriété intellectuelle (les brevets d'invention), Louis Pierre, du ministère de l'Industrie et de la Science à Ottawa.

Quant aux inventeurs, ils ont jusqu'au 29 novembre pour inscrire leur invention à l'exposition. Parmi celles qui figureront, on trouve: un engin qui ramasse l'herbe de pelouse; un support qui tient un contenant de peinture quand on est dans une échelle; un mélange à pain de plusieurs grains, prêt à cuire; une machine qui déblaie la glace sur une piste d'atterrissage; un moule pour faire des objets en plastique; une machine qui peint les lampadaires extérieurs; et d'autres.

**Sylviane LANTHIER**

*(1) Le banquet coûte 25 $ par personne. On peut réserver au 235-0446.*

# FRANCOFOND$ INC.

## SPÉCIAL 20e ANNIVERSAIRE



# Les forces de l'unité!

Les jeunes Franco-Manitobain(e)s remercient **FRANCOFONDS** qui a appuyé le Projet Étudiants-Animateurs, le Stage de leadership et les Jeux du Manitoba.

**BON ANNIVERSAIRE!!!**

CJP CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

*Félicitations pour 20 ans de soutien à la communauté*



ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-MANITOBAINE

Président : Guy Loyer

L'ACFM regroupe les comités culturels des localités manitobaines suivantes:

Brandon, Lorette, Otterburne, Saint-Claude, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Lazare, Saint-Malo, Sainte-Geneviève, Somerset, La Broquerie, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Adolphe, Saint-Georges, Saint-Joseph, Saint-Léon, Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Anne-des-Chênes

340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7
Téléphone : 233-8972 Télécopieur : 233-3324

**Reconnaissez-vous les fondateurs de Francofonds en 1978?**

Ils sont, de gauche à droite (dans la photo du haut): Maurice Gauthier, Aurèle Campeau, Georges Sabourin, Albert Vielfaure, Maria Prenovault, André Fréchette, Alfred Monnin, Laurent Roy, Raymond Poirier, Bernadette Poirier, Clément Benjamin et Léo Couture.

La collecte de fond (2e photo) se fait généralement par des campagnes annuelles et par le système autochèque; mais au début des années 80, on tenait également un Marchefonds annuel.

La troisième étape est la distribution (photo tirée d'une soirée tenue dans les premières années).

Bon anniversaire à tous ceux et celles qui font partie des forces de l'unité!






*Un organisme qui en aide d'autres*

# Un million de fois merci!

**Un million de dollars, c'est un gros chiffre. C'est surtout des projets concrets qui ont vu le jour grâce aux contributions de Francofonds et de la Fondation Radio Saint-Boniface (1) (FRSB), qui a donné des bourses à près de 150 étudiants et aidé presque tous les organismes de la communauté!**

Un exemple: la mise sur pied des radios scolaires dans quatre écoles de la Seine et à Saint-Jean Baptiste en 1989 a été possible en partie grâce à Francofonds. «Francofonds a donné 5 000 $ pour ce projet, précise le père des radios scolaires, Émile Hacault.

«En tout, nous avions obtenu environ 50 000 $ de sources diverses, mais la contribution de Francofonds aux radios ne s'est pas arrêtée à cette seule année. Au cours des ans, Francofonds a financé divers projets dans les écoles, ainsi que l'achat de disques. À coups de 500 $ par-ci, par-là, il se peut bien qu'on en soit rendu aux 15 000 $.»

Des Scouts à la Société historique de Saint-Boniface, en passant par des groupes de femmes et les Mini-franco-Funs, Francofonds a permis la réalisation de nombreux projets. Chez Pluri-elles, par exemple, la directrice Murielle Gagné peut citer trois projets récents pour lesquels le Centre Alpha a reçu 3 000 $ de Francofonds, sans compter un autre 3 000 $ pour développer un programme de counselling, en 1991.

Les subventions de Francofonds sont rarement suffisantes pour permettre seules la réalisation d'un projet. «Mais elles constituent certainement une contribution essentielle pour accomplir des projets spécifiques», estime Murielle Gagné-Ouellette.

Même son de cloche au Cercle Molière où la contribution de Francofonds subventionne presque entièrement le Festival de théâtre communautaire et de 15 à 20 % du Festival de théâtre jeunesse. «Si ces sommes ne nous étaient plus fournies, cela nous causerait des problèmes», commente le directeur administratif Jean-Paul Guénette.

Quand il pense à la FRSB, l'optométriste Denis Champagne se rappelle sa première année d'études en Ontario. «J'ai reçu une bourse de 3 000 $ qui a été très, très appréciée! Pendant notre première année en Ontario, ma femme Henriette n'a pas pu enseigner parce que la province demandait un an d'attente avant de délivrer un permis. Nous avons vécu à même l'aide finanicère que je recevais!»

Aujourd'hui, Denis Champagne contribue à Francofonds, parce qu'il croit au principe à la base de l'organisme, «et parce que c'est à mon tour d'aider!»

«Ç'a a certainement rendu mon année scolaire plus facile!», acquiesce Antoine Fréchette, ex-boursier de Francofonds devenu avocat.

Qu'il aient étudié le droit, la médecine ou les communications, un bon nombre des boursiers pratiquent maintenant leur profession ici, ce qui constitue une autres des retombées positives de l'organisme.

**Sylviane LANTHIER**

*(1) La Fondation Radio et Francofonds se sont amalgamés sous le nom de Francofonds en 1988.*

***Recyclez donc ce journal***

*Des marchetons aux fonds de famille*

# Une histoire (presque) sans faux pas

**Ceux qui connaissent Raymond Poirier savent qu'il perd rarement sa bonne humeur. Mais lorsqu'on laisse entendre que les 65 000 $ distribués cette année par Francofonds ne représentent finalement pas grand-chose, il voit rouge.**

«Je te mets au défi de trouver chaque année 65 000 $ pour financer des affaires francophones au Manitoba! C'est nous autres qui avons mis ça en place. Le gouvernement ne peut pas nous l'ôter (1).»

Raymond Poirier était directeur de la Société franco-manitobaine (SFM) lorsque l'idée de mettre sur pied un mécanisme d'autofinancement a germé au sein de l'organisme, alors présidé par Gérard Archambault.

«On voulait se donner une certaine indépendance par rapport au fédéral qui nous tenait pas mal en otages. Toutes les fois qu'on attaquait le gouvernement, il nous rappelait que c'est lui qui nous finançait. Certaines personnes nous reprochaient aussi de "mordre la main" qui nous nourrissait.»

Le principe de l'autofinancement n'était pas nouveau chez les Franco-Manitobains. Dès 1973, sous l'impulsion notamment de Roland Couture, la vente de CKSB à Radio-Canada avait permis de constituer la Fondation Radio Saint-Boniface (FRSB), dotée de 260 000 $. Mais le champ d'action de la FRSB se limitait à la formation de professionnels de la communication.

Francofonds, créé en 1978, était basé sur le même principe (un capital inaltérable générant des intérêts distribués sous forme de bourses et subventions), mais son champ d'action était beaucoup plus large.

De plus, contrairement à la FRSB, les responsables de Francofonds ont entrepris dès le début de faire appel à la population pour augmenter leur fonds capital. Les premières années furent marquées par les marchetons, cycletons et autres campagnes de prélèvement. Raymond Poirier rappelle la participation de personnalités comme Serge Savard et Mad Dog Vachon.



photo: Laurent Gimenez

**En mettant sur pied la Fondation Radio Saint-Boniface, Roland Couture a eu le premier l'idée d'un organisme d'autofinancement pour les Franco-Manitobains. «La Fondation et Francofonds sont allés au-delà de mes espérances», déclare-t-il aujourd'hui.**

L'activisme et l'imagination étaient d'autant plus nécessaires que les responsables de Francofonds s'étaient fixés un objectif quelque peu irréaliste d'un million $ en un an!

«On avait l'imagination fertile, on rêvait, se souvient Laurent Roy, qui présida l'organisme de 1978 à 1985. Il fallait aussi se donner une certaine envergure pour que ça puisse fonctionner.» Le million de $ ne sera en fait atteint qu'en 1989, grâce à la fusion de Francofonds et de la FRSB.

Raymond Poirier et Laurent Roy s'accordent à dire que Francofonds a été très bien accueilli par la population dès le début. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a jamais eu de problèmes. L'épine la plus douloureuse a été plantée par la SFM sous la première présidence de Gilberte Proteau (1980-82).

La pomme de discorde concernait le montant d'argent que la SFM était prête à dépenser pour l'administration du nouvel organisme. «La SFM trouvait qu'on dépensait trop pour ce que ça rapportait, explique Raymond Poirier. Leur raisonnement: puisque que Francofonds est une affaire d'autofinancement, qu'ils se financent eux mêmes!»

Aujourd'hui encore, Laurent Roy regrette cet épisode, même s'il pense qu'il n'a jamais menacé l'existence de Francofonds. «On aurait pu mieux diriger nos énergies à cette époque. Surtout que les problèmes avec la SFM étaient réellement des con-neries!»

Pour sa part, Raymond Poirier préfère voir le bon côté des choses. «Ça a solidifié notre équipe. Ça nous a mis en colère, et on s'est dit: on va leur montrer ce qu'on est capable de faire.»

Un autre épisode malheureux, mais qui s'est bien terminé, concerne l'incorporation de la FRSB dans Francofonds. Dès la première année, une délégation de Francofonds avait rencontré Roland Couture pour lui proposer l'idée. «On voulait qu'ils nous donnent leur "cash"!, avoue Raymond Poirier. Ç'aurait été un bon commencement pour nous!»

Mais le madré Roland Couture avait refusé net. «Je craignais d'avoir affaire à des gens qui manquaient d'expérience. Je leur ai demandé de faire leur preuves. Le jour où leur fonds capital atteindrait le nôtre, on verrait.»

La fusion a finalement eu lieu dix ans plus tard, en 1989. Et Roland Couture est le premier à s'en féliciter. «C'était une équipe plus jeune, avec le vent dans les voiles, et je pensais qu'il fallait la laisser aller. Les fonds familiaux, par exemple, c'est une très bonne idée. Je suis le premier à dire: chapeau bas, Francofonds!»

**Laurent GIMENEZ**

*(1) La Fondation Radio Saint-Boniface et Francofonds ont versé environ un million $ en bourses et subventions depuis 20 ans.*



Archives La Liberté

En 1988, Francofonds a fait appel aux mascottes de la communauté, Cayouche, Mitsou et Bicolo, pour le lancement de sa campagne de prélèvement annuelle.







Avec **FRANCOFONDS**
la communauté a gagné le gros lot!

**1 MILLION $ !!!**

1 million $, c'est la somme que Francofonds a injectée jusqu'ici dans la communauté, en aidant des organismes et des personnes à réaliser des centaines de projets.

***VENEZ célébrer avec nous***
***nos 20 ans d'existence!***

Participez à la soirée annuelle de distribution des subventions et des bourses d'études.

**Le jeudi 2 décembre 1993**
**à 19 h 30**

au Foyer Valade, 450, chemin River à Saint-Vital

*ENTRÉE LIBRE*

Veuillez confirmer votre participation avant le 1er décembre en composant le 237–5852.

*Les fonds de famille et les fonds institutionnels*

# Honorer pour toujours la mémoire des pionniers

**Les sceptiques qui croyaient que Francofonds n'irait pas loin sont maintenant confrontés à une nouvelle réalité: «Ils s'aperçoivent que Francofonds est là pour la vie, remarque le président actuel, Hubert Bouchard (1). Beaucoup de gens se sont avancés en 1993 pour souligner la valeur de Francofonds.»**

Parmi ceux-là, tous les anciens présidents de la Fondation Radio Saint-Boniface, de Francofonds et des campagnes annuelles qui ont accepté de siéger au Conseil honoraire, créé le 16 octobre 1993.

Cette année, la fondation publique a concentré ses efforts sur la création des fonds de famille qu'Hubert Bouchard décrit comme «un monument aux pionniers de la vie française, qui continue le nom, comme un héritage.

«Chaque famille est intéressée de souligner l'importance et l'esprit pionnier de sa famille. C'est personnalisé.» Si une famille a fait les démarches en 1993, elle peut utiliser jusqu'à 5 000 $ de ses contributions antérieures pour établir son fonds (d'un minimum de 5 000 $).

C'est à ces deux facteurs qu'Hubert Bouchard attribue le succès des fonds de famille en 1993. Environ 25 sont déjà mis en marche, comme celui honorant André Martin (bourse pour les étudiants en traduction). «Si on se rend à 30 ou 35 avant 1994, ça va être extraordinaire!»

En fait, l'année 1993 a aussi été extraordinaire par le montant record d'argent récolté. «D'ici à la fin de 1993, on aura ramasser 110 000 $, signale Michelle Smith. Les fonds de famille à eux seuls représentent plus de 24 000 $ cette année. On reconnaît les familles et en même temps, on fournit les ressources dont la communauté a besoin pour aller de l'avant.



photo: Karine Beaudette

**Michelle Smith: «On a récolté plus de 100 000 $ cette année, et on ne reculera pas!»**

Bien entendu, Francofonds est à la merci des taux d'intérêt, les bourses et les subventions provenant uniquement des intérêts accumulés par le fonds capital. En 1992, la fondation avait distribué 70 000 $, et la projection pour 1994 est de 57 000 $.

«C'est une réalité que les gens connaissent, constate Hubert Bouchard. Je ne pense pas que les gens vont reculer pour ça. Ça me paraît réaliste de dire qu'on pourra récolter entre 100 et 125 000 $ par année pour les prochains cinq ans.»

Pour ce faire, Francofonds a l'intention de continuer la tradition de la campagne annuelle, invitant les donateurs à contribuer par les fonds de famille, les dons globaux, les legs testamentaires et les systèmes Autochèque et Autochèque Plus.

En janvier 1994, Francofonds a l'intention de lancer les fonds institutionnels, semblables aux fonds de famille, mais répondant davantage aux besoins des groupes et entreprises.

«Des groupes comme l'Archevêché, le Cercle Molière ou Investors, nous ont déjà indiqué qu'ils étaient intéressés de créer des fonds, signale Hubert Bouchard. Peut-être qu'il y en aura moins que les fonds de famille, mais l'intérêt est là.»

La soirée de distribution du 2 décembre sera en même temps une célébration du passé. Francofonds honorera particulièrement son alter ego, la Fondation Radio Saint-Boniface, en ressuscitant le nom pour désigner toutes les bourses d'études et les subventions aux auteurs-compositeurs.

**Karine BEAUDETTE**

*(1) Le conseil d'administration actuel de Francofonds est composé de: Hubert Bouchard (président), Richard Chartier, Marcelle Forest (trésorière), Jacqueline Fortier (secrétaire), Gilles Fréchette (vice-président), Lise Hamelin, Irène Lécuyer, Gilles Lesage, Marcel Manon et Claudette Toupin.*



**Patricia Danylchuk** (née Gauthier)

À l'occasion de ton 50e anniversaire de naissance le 28 novembre 1993, nous tes jeunes soeurs, aimerions de dire, chère Patricia, que nous sommes choyées de t'avoir comme la plus vieille des filles Gauthier.

*Joyeuse fête!*

*De tes soeurs ou comme tu aimes nous appeler «Les quatre autres corneilles», Noëlla, Claudette, Simone et Mona.*

## Avis de Inter Collegiate Press

Un problème se produit avec la reliure du livre "Treasured Memories of Bruxelles". La colle se cristallise et le livre se séparera.

La maison d'édition demande de retourner les livres afin de les réparer.

Inscrivez votre nom à l'intérieur du livre en le rapportant.

**Urbain**: déposez-les à la réception de l'Archevêché au 151, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface, tél.: 237–9851 où chez Firmin Foidart au 108, avenue Carrière, Saint-Vital, tél.: 526–2653.

**Rural**: à Bruxelles, MB, Simon Foidart, tél.: 526–2653 ou Marginet Grocery & Hdw., tél.: 526–2895.



*Projet d'intégration professionnelle du CCM*

# On cherche 14 jeunes

**Entre 10 et 14 jeunes de 18 ans et plus pourront participer à la 5e édition du Projet d'intégration professionnelle, une initiative d'Emploi Canada parrainée par le Conseil de la coopération du Manitoba.**

Ce projet, qui débute le 6 décembre, s'adresse aux jeunes sans emploi et leur offre 22 semaines de formation, dont un stage en entreprise de six semaines.

«Notre but, c'est d'attirer les gens qui sont à la recherche d'une carrière ou d'un emploi, mais qui ne savent pas par où commencer, explique le coordonnateur Denis Rémillard. Le projet peut être une porte d'entrée au Red River Community College, où 30 % des nouveaux étudiants abandonnent après le premier mois parce qu'ils ne sont pas habitués au milieu.»

Le Projet d'intégration professionnelle peut aussi offrir la chance de devenir apprenti plus facilement: «Dans certain cas, quand l'employeur du stage est satisfait, il engage le stagiaire comme apprenti et lui donne la chance d'acquérir une formation.»

Le programme offre une initiation aux domaines suivants: mécanique, réfrigération, électricité, électronique industrielle, plomberie, comptabilité pour une petite et moyenne entreprise (PME), informatique commercial. Des ateliers sur l'entrepreneurship et l'art oratoire sont aussi donnés.

Les participants reçoivent une rémunération du ministère de l'Emploi pendant les 22 semaines du programme. Pour se renseigner ou s'inscrire, on peut contacter Denis Rémillard au 233-1560.

**Sylviane LANTHIER**

## De la formation théâtrale de haut calibre

Faire du théâtre professionnel en français dans l'Ouest canadien est un défi de tous les instants. Le recrutement de personnel, principalement des comédiens, pourrait devenir un casse-tête moins complexe pour le Cercle Molière si le programme de formation développé par les troupes de théâtre professionnelles francophones de l'Ouest voit le jour.

Si le programme trouve le financement et les appuis nécessaires d'ici les douze prochains mois, il s'agira d'une heureuse première à laquelle sont associés tous les intervenants du milieu théâtral francophone de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et, bien sûr, du Manitoba.

Les dirigeants du Cercle Molière sont très actifs dans ce dossier qui a commencé à se concrétiser l'hiver dernier à Banff, lors d'une rencontre de quelques jours à laquelle participaient des représentants des théâtres des quatre provinces de l'Ouest et des représentants de l'Ecole nationale de théâtre, du Centre national des arts, du Conseil des arts du Canada et finalement du secrétariat d'Etat.

Les critères de sélection seront rigoureux. Par exemple, huit étudiants seulement seront admis chaque année à ce cours ou, de préférence, chaque province enverra deux étudiants pour une période de deux ans. On croit que former des petits groupes soit la meilleure façon de faire passer la matière. Certains de ces cours seront par ailleurs récompensés par des crédits universitaires reconnus, décernés par le Collège universitaire de Saint-Boniface. Tous les cours théoriques se dérouleront ici, à Saint-Boniface. De plus, chaque étudiant devra aussi faire des stages pratiques dans sa province d'origine.

Roland Mahé, directeur artistique, et Jean-Paul Guénette, directeur administratif du Cercle Molière, voient dans ce projet une possibilité incroyable de stabilisation dans leur recherche de nouveaux talents locaux qui ne veulent pas aller étudier dans l'Est, à l'Ecole nationale ou ailleurs.

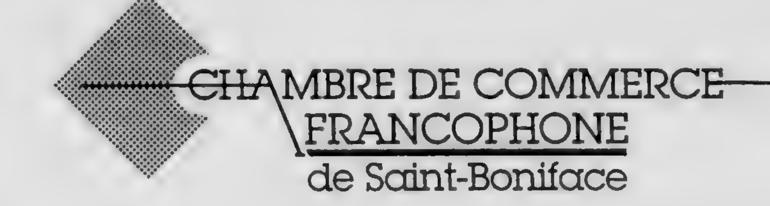
Si tout fonctionne selon l'échéancier prévu, les cours débuteront en septembre 1995.

Quant à la programmation régulière de notre troupe professionnelle, Roland Mahé et Jean-Paul Guénette sont satisfaits de sa popularité et de son succès.

Il reste encore quelques bonnes places pour la plupart des représentations de la pièce Le chien, écrite par Jean-Marc Dalpé, qui tient l'affiche du 1er au 4, puis du 8 au 11 décembre inclusivement au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph).



On reconnaît le directeur administratif du Cercle Molière, Jean-Paul Guénette (à gauche) et le directeur artistique de la troupe, Roland Mahé.




*Publi-reportages*

# Beaucoup plus que de la vérification comptable

***La croyance populaire veut qu'un cabinet de comptable limite son champ d'action à la comptabilité, la fiscalité et la vérification financière annuelle.***

*«Même nos meilleurs clients pensent cela», lance Gilles Chaput, gérant du bureau de Winnipeg de BDO Dunwoody Ward Mallette (communément appelée BDO). Cette firme de comptables franco-manitobaine bien connue a su, au fil des ans, consolider ses assises en s'associant à ce cabinet de réputation internationale, BDO.*

*Aujourd'hui, quiconque veut se lancer en affaires aurait tout intérêt à rencontrer les différents spécialistes qui forment la base de cette entreprise. Car BDO a réuni une équipe dynamique de comptables et de consultants qui, chacun dans leur sphère de compétence, font un tout qui diminue l'éparpillement et qui facilite la prise de décision rapide lorsque cela est nécessaire.*

*Depuis quelques années, cette firme franco-manitobaine a développé de nouveaux secteurs d'intervention dont les plus importants sont certainement la gestion de faillite (syndic, depuis 1992), la consultation en gestion et, tout récemment, la vérification contre les fraudes. Ces trois nouvelles branches sont d'ailleurs très populaires en période de récession et de restructuration financière et organisationnelle comme nous vivons actuellement.*

*L'an prochain, d'ailleurs, BDO compte mettre sur pied un centre d'évaluation des entreprises dont le rôle principal sera d'évaluer le potentiel des entreprises qui en feront la demande.*

*«Nous sommes bien implantés dans la communauté franco-manitobaine. Par exemple, dit Gilles Chaput, tous les associés (patrons) de la firme sont impliqués d'une façon ou d'une autre dans les organisations francophones d'ici. Nous venons tous de la campagne et sommes tous fiers de nos origines», précise-t-il.*

*Lors de la fondation de la firme Forest, Guenette, Chaput, en février 1960, personne ne pouvait croire que la firme connaîtrait une telle croissance en si peu de temps. Auraient-ils imaginé un seul instant que l'on pourrait parler de leur cabinet tout aussi bien à Londres, Amsterdam, Cologne, Paris ou Tokyo qu'à Winnipeg ou Toronto?*

*Aujourd'hui, BDO compte plusieurs clients à Winnipeg, certes, mais son champ d'action s'est élargi jusqu'au nord de l'Ontario et en Saskatchewan, principalement auprès d'associations fransaskoises de Régina et Saskatoon.*



**Deux des associés de BDO Dunwoody Ward Mallette de Winnipeg, Charles Gagné (debout) et Gilles Chaput, aussi gérant du bureau de Winnipeg.**

*Ce partenariat avec une grande firme internationale telle BDO a eu lieu en février 1992. Il va sans dire qu'elle fait partie des cartes de noblesse de cette entreprise qui, malgré cette affiliation, tire toujours plus de 40 % de sa clientèle parmi les entreprises rurales du Manitoba francophone.*

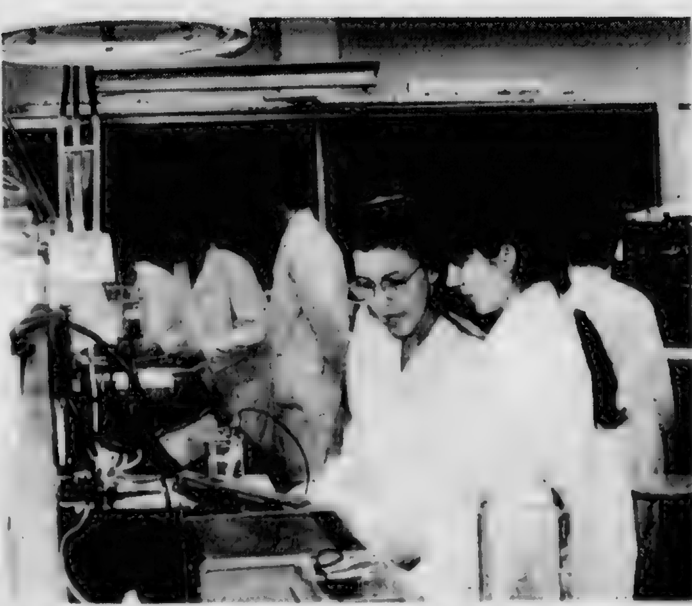
*Avec plus de 50 employés au Manitoba, incluant dix associés, la diversification des produits offerts et une telle présence mondiale, pas étonnant que le chiffre d'affaires de BDO-Winnipeg ait doublé au cours des cinq dernières années!*

# La croissance avec un baccalauréat en administration des affaires

***Pendant les années 80, le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a connu une croissance non négligeable de sa clientèle étudiante grâce à l'implantation de nouveaux programmes tels les baccalauréats en sciences, en traduction et la maîtrise en Education. Depuis maintenant plusieurs années, des centaines d'étudiants et d'étudiantes se sont inscrits à ces cours et ont pu se préparer à affronter la concurrence lors de leur inscription en médecine, sciences de la santé, génie, etc.***

*L'ajout de ces importants programmes a permis au CUSB de diversifier ses horizons et de répondre à la forte demande dans le secteur scientifique.*

*La direction du Collège veut rester compétitive et veut répondre à la demande accrue de cours universitaires en français, ici au Manitoba tout en demeurant compétitive. Cette augmentation dans la demande viendra des étudiants et étudiantes qui sortent de plus en plus nombreux des écoles d'immersion de la province.*



**Pendant les années 80, l'enseignement des sciences a été un facteur important de la croissance de la population étudiante du CUSB.**

*On prévoit que d'ici l'an 2003, les «produits de l'immersion» qui frapperont aux portes des universités pourraient doubler par rapport à aujourd'hui.*

*De plus, les statistiques du Collège révèlent que sa clientèle est composée d'un nombre de plus en plus important de jeunes qui ont étudié en dans les programmes d'immersion.*

*L'ajout d'un nouveau programme de baccalauréat en administration des affaires, avec une orientation d'ouverture des horizons des jeunes sur le monde pourrait prendre essor au C.U.S.B. En plus de son ouverture ethnoculturelle, le programme d'étude s'intéressera à l'étude des langues étrangères et à la mondialisation de l'économie. Il ne fait aucun doute par les dirigeants du Collège qu'à plus ou moins long terme, ces diplômé.e.s généreront des retombées solidement positives sur la vigueur et l'image (tant nationale qu'internationale) du Manitoba comme lieu où il est possible de faire des affaires en français.*

*Le programme en administration des affaires est prêt et la direction du CUSB espère obtenir bientôt la garantie de fonds nécessaires afin de pouvoir mettre en branle le programme dès septembre 1994. Plusieurs démarches sont entreprises actuellement dans ce sens et tous les intervenants sont confiants de pouvoir convaincre les autorités provinciales du bien-fondé de leur démarche qui, disons-le, répond à un besoin reconnu. Voilà un beau Succes Story à suivre de près!*

## REMERCIEMENTS

Arthur Lorteau et sa famille veut remercier tous ceux qui nous ont soutenus pendant ces moments tragiques et difficiles.

Un très gros merci!

## AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue CLÉMENCE ERNESTINE ROY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 302–131, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba R2H 0G2, le ou avant le 17e jour de décembre 1993.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de novembre 1993.

LÉO V. TEILLET
Procureur de la succession





**Quoi de bon?**

Sylviane LANTHIER

## Une artiste fascinante: Emily Carr

Le Musée des beaux-arts propose jusqu'au 3 janvier une exposition de ***16 oeuvres d'Emily Carr***, dont 11 proviennent de collections privées winnipégoises, les cinq autres appartenant au Musée. Il ne s'agit donc pas d'oeuvres majeures dans la carrière de l'artiste. Mais elles présentent un intérêt certain, parce qu'elles font voir l'évolution qu'a connue cette artiste exceptionnelle tout au long de sa vie.

Née en 1871 à Victoria, élevée dans une famille coloniale britannique de l'époque edwardienne, Emily Carr s'est vite placée en marge de cette société où, quand les femmes peignaient, il ne pouvait s'agir que d'un passe-temps sans grande envergure. Emily Carr en a fait une carrière qu'elle a placée avant tout, y compris le mariage.

Elle n'a pas vécu riche, comme en témoignent certaines des oeuvres exposée au Musée, peintes sur du papier d'emballage à viande, qu'elle achetait par rouleaux complets. Elle utilisait aussi de la gazoline plutôt que de la térébenthine pour diluer la peinture, parce que c'était moins cher.

Mais l'élément le plus frappant de son oeuvre, c'est sa spiritualité proche de la Terre et de la nature, sa parenté avec les valeurs des autochtones, qu'elle connaissait bien.

Artiste avant-gardiste au caractère fort, Emily Carr est devenue une sorte de mythe. Le Musée a eu la bonne idée d'accompagner l'exposition d'un coin lecture où on peut feuilleter des livres sur son oeuvre, ainsi que les cinq livres qu'elle a écrits (elle a remporté le prix du Gouverneur général).

◆◆◆

Un peu de télé: Radio-Canada propose cette semaine deux films à ne pas manquer. ***Le Choix de Sophie*** (le 27 novembre à 23 h 15) a valu un Oscar à Meryl Streep. Le film met en scène un jeune homme du Sud venu à New York pour y devenir écrivain, et qui fait la rencontre de Sophie, dont il apprendra peu à peu le passé douloureux. Le film est basé sur un roman - excellent - de William Styron.

***La Belle histoire***, l'avant-dernier film de Claude Lelouch, aurait pu être présenté dans le cadre de Cinémental. Mais l'équipe de sélection l'a écarté. Auriez-vous été du même avis? Le film est présenté le dimanche 28 novembre à 19 h.

*Sylvia MacLeod a travaillé au Cercle Molière pendant dix ans*

# «Un maquillage réussi ne se remarque pas»

**Pendant dix ans, avec ses fards, ses pinceaux, ses rouges et ses crèmes, elle a maquillé les hommes et les femmes qui montaient sur les planches du Cercle Molière.**

Elle a aussi prêté son talent à Radio-Canada, au Manitoba Theatre Centre, à Rainbow Stage et quelques fois au Prairie Theatre Exchange.

Son nom: Sylvia MacLeod. Sa profession: maquilleuse de théâtre. Zone a été son dernier spectacle pour le Cercle Molière, parce qu'elle est retournée au Québec pour prendre soin de sa mère malade. «Peut-être que je reviendrai si le Cercle monte un gros spectacle et qu'on a besoin de moi. Mais je ne reviendrai pas pour de bon.»

Elle est venue à Winnipeg il y a 19 ans. «J'étais en voyage à Banff. Au retour, je suis passée par Winnipeg dans l'intention de m'y arrêter pour trois ou quatre jours... et je ne suis pas repartie!»

«Je suis arrivée par Broadway, il y avait des arbres, j'ai trouvé ça beau, tant d'arbres dans une ville. Je suis restée, je me suis acheté une maison et je me suis trouvé une job.»



photo: Hubert Pantel

Sylvia MacLeod: une des artisanes derrière les succès du Cercle Molière.

Les années passent, et bientôt Sylvia MacLeod ressent un manque: «Au Québec, j'étais maquilleuse au cinéma. Ça commençait à me manquer. Je me suis dit: pourquoi ne pas essayer au théâtre?» Suit un envoi de curriculum vitae: «Le Cercle Molière m'a répondu.»

Pendant les dix saisons qu'a duré sa collaboration avec le Cercle, elle n'a manqué qu'un spectacle et en est venue à préférer le maquillage de théâtre à celui du cinéma. «Au cinéma, il s'agit surtout de rectifier le teint de la peau. Tandis que le théâtre nous permet vraiment de nous exprimer! C'est plus que de faire une ligne autour des yeux.»

Pour que le spectateur de la dernière rangée y voit, pour que l'éclairage ne rende pas le teint blafard, il faut connaître son métier. «Pour Tartuffe, quand je maquillais Geneviève Pelletier, je lui avais fait les joues et les paupières jaune-orangés, et la ligne noire des yeux avait 1/4 de pouce d'épaisseur. Les gens de l'arrière-scène trouvaient ça laid, mais de la salle ç'a avait l'air ordinaire.»

La mesure du succès, c'est que les gens ne remarquent pas le maquillage: «Si les gens mentionnent le maquillage, c'est que tu ne l'as pas bien fait.»

Sylvia MacLeod lit les textes pour être en mesure de bien comprendre les personnages; elle discute avec le metteur en scène pour savoir ce qu'il a en tête. Elle parle aussi à l'éclairagiste et, évidemment, avec les comédiens.

«Quand tu peintures le personnage sur le visage d'un comédien, il faut que tu travailles de près avec cette personne, que tu saches ce qu'elle pense du personnage qu'elle joue.»

Son premier travail de professionnelle, elle l'a fait pour le film Les Colombes, de Jean-Claude Lord. Elle rêve de travailler pour le compte d'une émission du genre de Star Trek. «Il y a tellement d'effets de maquillage!»

Dans les prochaines productions du Cercle Molière, chaque comédien aura comme d'habitude une trousse de maquillage préparée à son intention, mais Sylvia MacLeod n'y mettra pas la main. La maquilleuse sera cependant de retour au Manitoba en janvier. «J'avais fait les maquillages pour Steel Magnolias. Le MTC m'a demandé de revenir pour participer à une tournée du Nord du Manitoba, qui va durer six semaines.»

**Sylviane LANTHIER**



**Paul Léveillé et Francis Fontaine dans K2: les maquiller demandaient 2 heures à Sylvia MacLeod.**

## Ses préférés du Cercle

**Les maquillages dont Sylvia MacLeod est fière: ceux de Paul Léveillé et de Francis Fontaine dans K2.**

«La pièce se déroulait sur une montagne, ils étaient gelés. Il fallait donc donner cet aspect qu'a la peau quand elle est couverte de glace. Je travaillais avec une sorte de plastique liquide et je leur mettais des cotons dans le nez pour ne pas qu'ils le respirent.

«Je travaillais le plastique avec le manche d'un pinceau; quand ça séchait, ç'a avait l'air de la glace.» Un maquillage qui demandait aux comédiens de rester bien tranquilles pendant deux heures!

Dans Le Tartuffe, Laurette Rouillard avait le visage couvert d'un latex liquide, qui permettait de faire les rides et de lui gonfler le visage, pour la vieillir.

Pour concevoir le look des personnages de Zone, Sylvia est allée s'asseoir sur les bancs des centres commerciaux, et a observé des jeunes. C'est là qu'elle a eu l'idée de tondre les cheveux des comédiens et de leur tatouer la tête.

«Et sais-tu quoi? Dernièrement, dans les pages mode de La Presse, j'ai vu un mannequin qui avait la tête rasée, un tatou et une touffe de cheveux bleus, comme Christian Molgat dans Zone!»

**S. L.**

# Les Rendez-Vous

## MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***En éclosion*** (Lianne Fournier, Pat Joyal, Micheline Girardin, Monique LaCoste et Ken Gold) le 27 novembre; ***Chris Marten*** au Mârdi Jazz le 30 novembre; ***Bandaline*** les 2 et 3 décembre. Tous les spectacles débutent vers 21 h 15. Entrée: 3 $.

✓ Dans sa série Pops, l'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Mancini Magic*** le 27 novembre à 20 h et le 28 novembre à 14 h. Le compositeur et pianiste dirigera l'orchestre pour présenter bon nombre de ses pièces. Aussi ***Romantic Monuments*** (Mozart, Brahms et Schumann) les 2 et 4 décembre à 20 h. À la salle du Centenaire. Billets: 949-3999.

✓ Dans sa série Musiques 93, l'Alliance française présente ***Jamie Parker*** au piano et ***Stéphane Tran*** Ngoc au violon le 8 décembre à 20 h à l'auditorium Muriel-Richardson. Billets (15 et 20 $) disponibles à l'Alliance française (477-1515), au Musée des beaux-arts (786-6641) et aux guichets Ticketmaster (780-3333).

## THÉÂTRE

✓ Le théâtre de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), en collaboration avec le Cercle Molière, présente quatre pièces originales de Saint-Adolphe, Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-Laurent et de Saint-Boniface, regroupées sous le thème ***Dis oui à la vie***. Le 26 novembre à 20 h et le 27 novembre à 14 h à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher). Les billets (10 $ et 7 $ pour les 12 ans et moins) sont disponibles à la FAFM (235-0670).

✓ Le Cercle Molière présente ***Le Chien*** dans la série Café-Théâtre. Du 1er au 4 décembre et du 8 au 11 décembre au Théâtre de la Chapelle (825, rue St-Joseph). Billets: 233-8053.

## EXPOSITIONS

✓ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***La ménagerie*** de Philippe Béha, artiste-illustrateur canadien. Jusqu'au 6 décembre.

✓ L'Alliance française présente une exposition de photographies d'André Martin intitulée T***errois, Versailles.*** À la galerie de l'Alliance française (934, ave Corydon) jusqu'au 15 décembre.

✓ Le Musée de l'homme et de la nature propose une promenade dans les rues de ***Winnipeg à l'époque des années 20*** pour vivre un Noël à l'ancienne. Du 27 novembre au 9 janvier. Renseignements: 956-2830.

## EN FAMILLE

✓ Le Musée des enfants du Manitoba (109, av. Pacific) se transforme en nid d'insectes les 27 et 28 novembre. Les participants pourront fabriquer une paire d'yeux d'insecte et se prendre pour ***des coccinelles ou des abeilles***. Il y a des services en français en tout temps au Musée. Les heures d'ouverture sont de 9 h 30 à 17 h du lundi au vendredi et de 11 h à 17 h les samedis, dimanches et jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres, 2,50 $ pour enfants et étudiants et 2,95 $ pour adultes.

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) ***se prépare pour l'hiver*** et vous suggère d'en faire autant le 28 novembre à 14 h. Entrée: 3,25 $ pour adultes, 2,25 $ pour aînés et étudiants et gratuit pour les membres. Renseignements: 989-8355.

✓ Les ***fouilles archéologiques*** à La Fourche se déroulent entre 9 h et 16 h du jeudi au lundi. Pour s'inscrire: 942-6393.

✓ ***L'heure du conte*** pour les enfants de 3 à 5 ans a lieu tous les mercredis à 18 h 30 et les vendredis à 10 h 30 à la Bibliothèque de Saint-Boniface (à l'angle des rues Taché et Provencher). Pour s'inscrire: 986-4332.

✓ Le ***zoo du parc Assiniboine*** a réduit son prix d'entrée à 1 $ par personne pour l'automne et l'hiver. Les enfants de moins de deux ans sont admis gratuitement. Entrée gratuite les mardis. Au mois de novembre, le zoo est ouvert de 10 h à 16 h.

## CONFÉRENCES

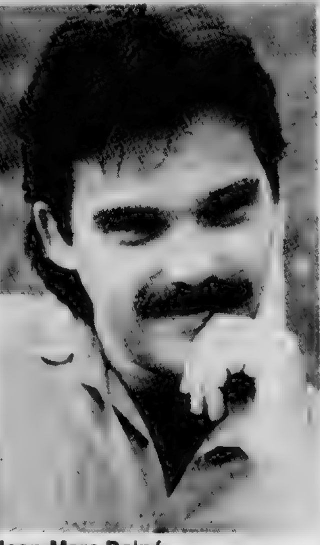
✓ Dans le cadre du Salon du Livre, l'artiste Philippe Béha donne des ateliers en illustration: ***Création de l'image: de la conception à la réalisation*** le samedi 27 novembre de 13 h 30 à 16 h 30, et ***Métier d'illustrateur: comment trouver et gérer des commandes*** le dimanche 28 novembre de 13 h 30 à 16 h 30. Inscription (20 $ ou 35 $ pour les deux): Denise Préfontaine au 233-8972.

**Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE**



*Il a écrit Les Rogers et Le Chien*

# Jean-Marc Dalpé rencontre le public



Jean-Marc Dalpé.

**Le dramaturge franco-ontarien et auteur de la prochaine production du Cercle Molière, Jean-Marc Dalpé, donnera une causerie le 30 novembre à 20 h, au Collège universitaire de Saint-Boniface (salle 1032).**

Né à Ottawa en 1957, Jean-Marc Dalpé a fait des études en théâtre à l'Université d'Ottawa avant de passer trois ans au Conservatoire d'art dramatique du Québec. Depuis 1989, il ne joue plus sur scène, préférant consacrer la majeure partie de son temps à l'écriture.

Jean-Marc Dalpé a mérité le prix du gouverneur général (1988) pour Le Chien, sa première pièce solo, présentée au Théâtre de la Chapelle au début décembre. Il est également coauteur de la pièces Les Rogers, que le Cercle Molière a présentée en 1992.

La présentation de son oeuvre et de ses projets sera suivie d'une période de questions. L'entrée est libre.

# Marie-Julie Dallaire: de la misère la plus abjecte au grand luxe

***Publi-reportage***



Marie-Julie Dallaire, première au classement de la Course destination monde, se souviendra longtemps de ses premières semaines de pérégrinations. Angoissée, nerveuse, voire paniquée à son départ de Montréal, elle a mis un mois à sortir de sa profonde déprime.

«Le départ a été catastrophique. J'ai quitté la métropole complètement crevée. La veille du départ, j'avais passé la nuit à terminer mes préparatifs de voyage... et à pleurer avec mes amies. À bord de l'avion, je n'arrêtais pas de brailler. Je n'avais jamais quitté mon monde pour une si longue période. Je ne comprenais pas pourquoi les juges m'avaient sélectionnée. Je ne me sentais pas à la hauteur.»

Elle descend à Rome exténuée. Elle y passe les trois premiers jours alitée, terrassée par une grippe. Les semaines suivantes elle n'arrive pas à chasser ses idées noires: «Je me sentais mal dans ma peau. Continuellement. Incapable de me concentrer. J'avais seulement envie de téléphoner à mes proches.»

À Paris, une rencontre avec Philippe Falardeau, le gagnant de la dernière édition de la course, la remet sur pattes. Philippe, réalisateur pour la populaire émission «Surprise sur prise» dans la capitale française, l'écoute, la console et lui prodigue de précieux conseils: «Il m'a calmée, m'a remonté le moral. Philippe a vécu ce genre d'expérience. Il m'a dit de prendre davantage soin de moi. De manger convenablement, de bien dormir, de me gâter.» Elle part pour l'Afrique gonflée à bloc.

Marie-Julie Dallaire se trouvait justement en Côte-d'Ivoire lorsque nous l'avons jointe. Une jeune fille en grande forme, sympathique, enjouée, volubile, articulée, drôle, bref, du vrai bonbon pour un journaliste: «Tu me joins au bon moment, dit-elle, je suis enjouée. Le moral lors de la course, c'est comme des montagnes russes. Un jour le bonheur, le lendemain la déprime.»

La globe-trotter âgée de 23 ans est en Afrique depuis un mois. À Abjdjan, elle loge au chic domicile du médecin de l'ambassade du Canada: «Je vis dans le grand luxe; les gros repas, le confort, le bain avec de l'eau chaude. Tout un contraste avec mon lieu d'hébergement précédant, ou d'énormes coquerelles pullulaient dans la douche, où je pouvais trouver des vers et des parasites dans ma bouffe.»

Quelques jours plus tôt, elle s'était rendue filmer dans un village situé en plein coeur de la brousse. Des amis l'y avaient conduite. Lorsqu'elle a vu la jeep repartir, la panique s'est emparée d'elle: «Je me retrouvais seule pour trois jours dans un coin complètement perdu, sans téléphone ni transport, à une demi-journée de toute civilisation.» Elle se liera d'amitié avec une fille de son âge et vivra une aventure enrichissante au sein de ce groupe de gens.

Avant l'Afrique, cette diplômée en cinéma de l'Université Concordia a visité quelques pays d'Europe. Au Monténégro, un pays éprouvé par la guerre qui sévit dans l'ex-Yougoslavie, elle a été reçue par une famille des plus hospitalières: «Mes hôtes ne parlaient ni français ni anglais mais on a communiqué durant dix jours à l'aide de sourires. J'ai découvert des gens simples et généreux. Malgré leur pauvreté extrême, nous nous nourrissions de viande deux fois par jour. Ça les a ruinés pour au moins trois mois, j'en suis certaine. Je leur proposais de manger des nouilles, ils ne voulaient rien entendre. Ils ont encore cet orgueil, cette fierté de te recevoir dans leur pays. Ils ont mis trois jours à trouver de l'essence pour me reconduire à l'aéroport. Au moment du départ, nous avions tous les larmes aux yeux.»

Après le Monténégro, elle se rend à Prague, en Tchécoslovaquie. La nostalgie s'empare d'elle: «Je déconseille à quiconque de se rendre à Prague seul. Cette ville porte vraiment bien son attribut de ville des amoureux. On voit des couples partout. Le décor est tellement féerique, romantique, on se croirait sur un plateau de cinéma hollywoodien.

Même si elle a parfois hâte de revenir au Québec, Marie-Julie appréhende sa rentrée au pays. «D'anciens concurrents m'ont parlé des tourments du retour. Paraît que tu demeures dans ta chambre à fixer le plafond durant deux mois. Enfin, il me reste encore quatre mois d'aventures.»

**Texte rédigé par Mathias Brunet, La Presse**

# Le coin du Cercle



Les Belles Soeurs (1992).

## Le théâtre ou la vie?

**Faire du théâtre, c'est dire des choses.**

Pas juste parler pour parler. Dire des choses. Les dire avec des mots. Des mots durs, des vrais mots. Des mots parfois violents.

Dire ce qui se passe, ce qui se passe vraiment. Ne pas faire semblant, ne pas cacher les choses. Ne plus retenir les mots qui disent la vérité.

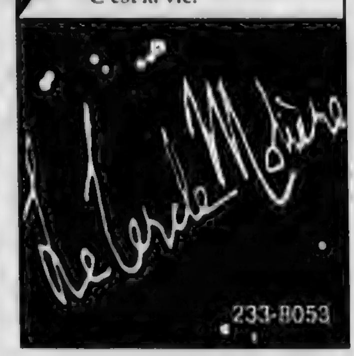
Ne pas avoir peur des mots. Ne pas avoir peur de ce que disent nos fils, nos filles. Ne pas avoir honte de nos enfants.

Et comment parlent-ils, nos fils, nos filles? Ils parlent avec le fer, ils parlent avec la terre. Ils disent ce qui se passe derrière les portes closes, ils le crient devant le ciel ouvert.

Surtout, ils refusent le silence. Parler, maudire, crier, sacrer, hurler de terreur. C'est n'importe comment, c'est comme ça sort, c'est comme ça.

Vos fils et vos filles vous parlent. Vous avez peur de leurs mots, vous avez peur de leur vie. Vous avez peur de laisser venir à vous les enfants.

Laissez faire les mots. Ecoutez la vie. Ce n'est pas du théâtre. Kriss. C'est la vie.



*Le cinéma au Burkina-Faso selon Fanta Régina Nacro*

# La première cinéaste de fiction burkinabé

**S'il est difficile d'obtenir du financement pour la production d'un film au Canada, imaginez le défi quand vous habitez-en Afrique!**

«On ne peut pas rentabiliser nos films en Afrique. Les gens ne connaissent que les produits américains, signale la cinéaste du Burkina-Faso, Fanta Régina Nacro. Par contre, quand on organise un festival, on dirait que tout Ouagadougou (la capitale) s'y rend. Il faut créer un événement pour que les gens se déplacent. Mais la semaine suivante, il n'y a personne.»

L'industrie cinématographique est assez jeune en Afrique. Selon Fanta Régina Nacro, le Burkina-Faso est un des pays les plus développés. L'État perçoit des taxes à chaque fois qu'un film étranger est projeté et cet argent est placé dans un compte bancaire servant à financer la production de films locaux.


photo: Karine Beaudette

**Fanta Régina Nacro est la première femme cinéaste à réaliser des films de fiction dans son pays, le Burkina-Faso.**

Malgré cette initiative, les cinéastes africains doivent trouver des subventions ailleurs. Par exemple, le court-métrage ***Un certain matin*** de Fanta Régina Nacro était financé à 50 % par la France. (1)

Tout au long de ses études à Paris, Fanta Régina Nacro a travaillé comme monteuse et comme scribe pour d'autres cinéastes avant de s'essayer en réalisation. Un certain matin est son premier film.

«C'est l'histoire d'un paysan d'un petit village en Afrique. Avant de se rendre aux champs, il a trois mauvais présages. Pendant qu'il travaille, il entend des appels au secours et voit un fou qui poursuit une jeune femme. Il tire sur l'homme puis aperçoit tout à coup un plateau de tournage. On voit ensuite les conséquences.»

Dans le film, on parle les langues premières du Burkina-Faso, le mooré et le dioula, et aussi le français. Fanta Régina Nacro, elle, utilise le langage universel du cinéma. «Je fais du cinéma tout court. Mais c'est sûr que mon film est imprégné des cultures et des traditions de chez moi. Les mauvais présages que je montre par exemple ne sont pas forcément les mêmes qu'ici.

«L'idée a germé pendant que je travaillais sur les plateaux de tournage en Afrique. J'étais toujours étonnée par les réactions des villageois quand on faisait pleurer les acteurs ou quand les comédiens saignaient. On utilise encore de la tomate concentrée (pour imiter le sang) en Afrique!»

Son prochain projet sera un film fiction-documentaire portant sur la situation actuelle à Ouagadougou. Entre autres, il traitera de polygamie, interdite par la loi depuis cinq ans.

À ce sujet, la cinéaste a des opinions partagées. Avec la polygamie, un homme peut épouser plus d'une femme et vivre avec elles sous le même toit. Profondément ancrée dans la culture, cette tradition est très acceptable pour la plupart des épouses qui développent entre elles des liens d'amitié.

Depuis l'interdiction de la polygamie, les hommes entretiennent clandestinement des maîtresses, qu'ils traitent comme des épouses, par exemple en leur achetant une maison.

«Leur salaire est donc partagé et les femmes ne sont pas nécessairement gagnantes, juge Fanta Régina Nacro. J'ai beaucoup discuté avec des hommes pour comprendre leur point de vue.»

D'un autre côté, certaines lois sont bonnes, estime Fanta Régina Nacro, comme celle qui interdit les mariages forcé. «Aussi, de plus en plus de femmes vont à l'école parce qu'on s'est rendu compte que les femmes scolarisées pouvaient contribuer davantage.»

Pour la réalisation de ses films, la première femme cinéaste de fiction du Burkina-Faso se fait un devoir de confier certains postes clés à des femmes. «Dans l'école d'études cinématographiques au Burkina-Faso, la plupart des femmes se dirigent en journalisme, ou dans les métiers de scribes ou de monteuses.»

**Karine BEAUDETTE**

*(1) Fanta Régina Nacro a présenté son film à Saint-Boniface en octobre. Après les applaudissements, elle a remercié le public en disant: «Tous ces compliments me font noircir!». Le festival de films panafricains Vues d'Afrique, basé à Montréal, a fait un effort de décentralisation hors Québec pour la première fois en 1993*



# Télé-horaire de la semaine du 27 novembre au 3 décembre 1993

## Samedi 27 novembre

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les oursons volants
7h55 CBWFT La petite sirène
8h00 T-M La forêt magique
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M Bugs Bunny
8h40 CBWFT Où est Charlie?
9h00 T-M Batman
9h05 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Le journal de l'histoire
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M Le championnat des quilles
10h10 CBWFT Tiny Toons
10h15 TV-5 Alice
10h35 CBWFT Robin des bois junior
11h00 CBWFT Univers inconnus
T-M Cinémaximum: La conquête de la planète des singes
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT La cour en direct
TV-5 Questions pour un champion
12h00 CBWFT Ma maison
TV-5 Bouillon de culture
12h30 CBWFT L'univers des sports
13h00 T-M Cinémaximum: La guerre du chocolat
13h30 TV-5 Faut pas rêver
14h30 TV-5 Le magazine olympique
15h00 T-M Vidéo rock détente
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Génies en herbe
T-M Les héros de l'hiver
16h00 CBWFT La course destination monde
T-M Oxygène
TV-5 Génies en herbe
16h30 T-M L'événement du samedi
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ciné-extra: S.O.S. taxi
TV-5 Clip postal
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 TV-5 Rédacteurs en chef
18h00 CBWFT Vivre à Northwood
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La petite vie
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M Ciné-extra: Psycho III
TV-5 Frou-frou
20h00 TV-5 Sacrée soirée
21h00 T-M Supercopter
21h30 CBWFT Le téléjournal
T-M Benny Hill
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Le cercle de minuit
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 CBWFT Forum des temps modernes
22h49 T-M Ciné-lune: Le secret de Santa Vittoria
22h55 TV-5 Kaléidoscope
23h15 CBWFT Télé-sélection: Le choix de Sophie
23h20 TV-5 Journal télévisé suisse
23h50 TV-5 Frou-frou
0h50 TV-5 Scoubidou
1h49 T-M Fermeture
1h50 TV-5 RFI
2h05 CBWFT Fin des émissions

### FILMS

*19h00 T-M* ***Psycho III***
*Am. 1986. Drame policier. Après avoir été incarcéré pendant vingt ans, un homme rouvre un motel et croit reconnaître, dans sa première cliente, une de ses victimes d'autrefois.*

*22h49 T-M* ***Le secret de Sant Vittoria***
*Am. 1969. Comédie. Les habitants d'un village italien font en sorte de cacher aux Allemands la provision de vin qui constitue leur seule richesse.*

*23h15 CBWFT* ***Le choix de Sophie***
*É.-U. 1982. Drame psychologique. A Brooklyn en 1947, Sophie, une Polonaise rescapée des camps nazis, vit avec Nathan, un biologiste schizophrène, et a comme voisin un jeune écrivain du Sud. L'écrivain apprendra petit à petit à mieux les connaître et comprendre leur passé.*

## Dimanche 28 novembre

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Babar
7h55 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
8h00 T-M Vision mondiale
8h20 CBWFT Le livre de la jungle
8h45 CBWFT Doug
9h00 T-M Batman
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Seconde nature
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église Notre-Dame-de-l'Espérance de Brossard par Jean-Luc Vanney, ptre.
T-M On rénove
10h15 TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Cinémaximum: Rencontres du troisième type
11h05 CBWFT La semaine verte
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Second regard
TV-5 Jamais sans mon livre
12h30 CBWFT En toute liberté
13h00 CBWFT Horizons
TV-5 Repères
14h00 CBWFT En avant la musique!
T-M Bug Bunny
TV-5 Le monde est à vous
15h00 CBWFT Sous la couverture
T-M Justice pour tous
15h25 TV-5 Bon week-end
15h30 T-M Perfecto
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M L'événement
TV-5 Journal télévisé de FR3
17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Dinosaures
TV-5 L'école des fans
17h30 T-M Docteur Doogie
17h35 TV-5 Magellan
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M J.E.
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h10 CBWFT Découverte
18h35 TV-5 Champ libre
19h00 CBWFT Les beaux dimanches: La belle histoire
T-M Cinéma du dimanche: Nicky et Gino
TV-5 7 sur 7
20h00 TV-5 Jamais sans mon livre
21h00 T-M Tête-à-tête
TV-5 Ovations
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h38 T-M Vision mondiale
23h00 CBWFT Le dimanche
23h30 CBWFT Scully rencontre
23h35 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h38 T-M Finances
0h00 CBWFT Les nouvelles du sport
0h05 TV-5 7 sur 7
0h08 T-M Fermeture
0h25 CBWFT Ciné-club: Nous les femmes
1h00 CBWFT Fin des émissions
1h05 TV-5 Jamais sans mon livre
2h05 TV-5 RFI

### FILMS

*19h00 T-M* ***Nicky et Gino***
*Am. 1988. Drame psychologique. Les relations tumultueuses de frères jumeaux dont l'un, atteint de déficience mentale, travaille comme vidangeur et l'autre poursuit des études en médecine.*

*0h25 CBWFT* ***Nous les femmes***
*Ital. 1954. Film à sketches. À l'intention de deux gagnantes d'un concours cinématographique, quatre vedettes racontent un moment de leur vie.*

## Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h35 CBWFT Rahan
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 T-M Bla bla bla
9h00 CBWFT Les anges du matin
T-M Top modèles
9h30 T-M Aimer
10h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Bon appétit
10h01 CBWFT Pacha et les chats
10h15 CBWFT Johnson et ses amis
TV-5 La méthode Victor
10h30 CBWFT Caliméro
T-M La vie à Montréal
TV-5 La cuisine des mousquetaires
TV-5 Gourmandises (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
TV-5 Oxygène (lundi)
TV-5 Scully rencontre (mardi)
TV-5 Nord sud (mercredi)
TV-5 Feu vert (jeudi)
TV-5 Découverte (vendredi)
11h00 CBWFT Les temps modernes
T-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 TV-5 Questions pour un champion
TV-5 Tell quel (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
T-M Santa Barbara
TV-5 Dites-moi (lundi)
TV-5 Frou-frou (mardi)
TV-5 Téléscope (mercredi)
TV-5 Géopolis (jeudi)
TV-5 Faits divers (vendredi)
12h30 CBWFT Mon amour, mon amour
12h45 TV-5 7 jours en Afrique
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Les brûlures de l'histoire (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Taratata (mercredi)
TV-5 Les dames de la côte (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
13h30 CBWFT Les craquantes
14h00 CBWFT Pourquoi pas l'après-midi?
T-M Au nom de la beauté
TV-5 Panorama (lundi)
14h15 T-M Sans plus, ni moins
14h30 TV-5 La chance aux chansons



## Lundi 29 novembre

15h00 CBWFT Mémoire en jeu
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT bêtes pas bêtes +
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé belge
16h45 TV-5 Le jardin des bêtes
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 En toute liberté
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là, tu parles!
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Drôle de Vidéo
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Cormoran
T-M Chacun son tour
TV-5 Téléobjectif
20h00 CBWFT À tout prix
T-M Les Olden
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Paris surface
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Une femme tranquille
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h57 T-M Première ligne
23h00 CBWFT Taquinons la planète!
23h25 TV-5 Journal télévisé belge
23h30 CBWFT La ruée vers l'art
23h42 T-M Fermeture
23h55 TV-5 Bas les masques
0h40 CBWFT Fin des émissions
1h25 TV-5 Téléobjectif
2h10 TV-5 RFI

## Mardi 30 novembre

15h00 CBWFT À plein temps
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Montréal P.Q.
T-M Le match de la vie
TV-5 Téléscope
20h00 CBWFT Au nord du 60e
T-M Un siècle de chansons
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h35 TV-5 Évasion
22h57 T-M Première ligne
23h00 CBWFT M'aimes-tu?
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 TV-5 Revue de presse française
23h30 CBWFT Découverte
TV-5 Une femme tranquille
23h42 T-M Fermeture
0h20 CBWFT Second regard
0h50 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Téléscope
2h00 TV-5 RFI

## Mercredi 1er décembre

15h00 CBWFT Parlez-moi d'hier
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
T-M Secrets de famille
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Système 93
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Le hockey Molson export à TVA
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Sous un ciel variable
TV-5 Géopolis
19h45 TV-5 7 jours en Afrique
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Seulement par amour: Jo
20h30 T-M Benny Hill
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h25 CBWFT Le point
21h30 T-M À vous de juger
TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h35 TV-5 Espace francophone
23h00 CBWFT L'enfer c'est nous autres
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h01 T-M Première ligne
23h25 TV-5 Revue de presse arabe
23h30 CBWFT La course destination monde
TV-5 Seulement par amour
23h46 T-M Fermeture
0h30 CBWFT En toute liberté
1h00 CBWFT Fin des émissions
TV-5 Géopolis
1h45 TV-5 7 jours en Afrique
2h00 TV-5 RFI

## Jeudi 2 décembre

15h00 CBWFT Le monde dans votre assiette
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Mission top secret
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Livraison spéciale
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Les choix d'une nation
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Blanche
T-M La trentaine
TV-5 Faits divers
20h00 CBWFT Tous pour un
T-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
20h30 CBWFT Autostop
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h35 TV-5 Dossiers justice
22h57 T-M Première ligne
23h00 CBWFT Les pieds dans les plats
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 TV-5 Revue de presse africaine
23h30 CBWFT Sous la couverture
TV-5 Envoyé spécial
23h42 T-M Fermeture
0h30 CBWFT Cinéma: Thérapie de détraqués
1h00 TV-5 Faits divers
1h55 TV-5 RFI
2h30 CBWFT Fin des émissions

### FILMS

*0h30 CBWFT* ***Thérapie de détraqués***
*É.-U. 1987. Comédie. Chassés-croisés sentimentaux entre un bisexuel et sa maîtresse, et leurs psychiatres respectifs.*

## Vendredi 3 décembre

15h00 CBWFT Comment ça va?
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramides
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
16h15 TV-5 Gourmandises
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Les aventures de Tintin
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Oxygène
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Génération «T»
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Les grands films: Miss Daisy et son chauffeur
T-M Ciné-enquête: Cromwell: À bout portant
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Bouillon de culture
20h30 T-M Alimentaire, mon cher Watson!
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Théâtre
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
23h00 CBWFT Country centre-ville
T-M Ciné-lune: Le maître de la Camorra
23h25 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT Cinéma: Le milliardaire
23h25 TV-5 Revue de presse canadienne
23h55 TV-5 Bouillon de culture
1h25 CBWFT Fin des émissions
TV-5 Thalassa
1h30 T-M Fermeture
2h25 TV-5 RFI

### FILMS

*18h30 CBWFT* ***Miss Daisy et son chauffeur***
*É.-U. 1989. Drame psychologique. À compter de 1948 et pendant vingt ans, une vieille dame, juive énergique et au caractère indépendant, aura pour chauffeur, puis véritable ami, un Noir qui l'aidera à modifier sa perception des choses.*

*18h30 T-M* ***Cromwell: à bout portant***
*Am. 1989. Drame policier. Une avocate mène une enquête sur la mort suspecte d'un collègue.*

*23h00 T-M* ***Le maître de la Camorra***
*It. 1986. Drame policier. À partir de sa cellule, un criminel condamné à la prison pour meurtre réussit à s'imposer comme le chef de la mafia.*

*23h30 CBWFT* ***Le milliardaire***
*É.-U. 1960. Comédie musicale. Un milliardaire dont on parodie le personnage tombe amoureux d'une chorus girl durant les répétitions d'une comédie musicale. Il réussit à s'en faire aimer avant qu'elle ne découvre sa véritable identité.*

## En bref

**Ligue Hanover-Taché**

Les matchs de la semaine.

**Le jeudi 18 novembre**

| | |
|---|---|
| Niverville | 8 |
| Steinbach | 2 |
| Grunthal | 6 |
| Landmark | 4 |

**Le vendredi 19 novembre**

| | |
|---|---|
| Île-des-Chênes | 13 |
| Sainte-Anne | 1 |

**Le samedi 20 novembre**

| | |
|---|---|
| Saint-Jean | 8 |
| La Broquerie | 5 |
| Steinbach | 7 |
| Niverville | 2 |

**Le dimanche 21 novembre**

| | |
|---|---|
| Saint-Pierre | 7 |
| Landmark | 5 |

**Le lundi 22 novembre**

| | |
|---|---|
| Île-des-Chênes | 5 |
| La Broquerie | 2 |

**Le mardi 23 novembre**

| | |
|---|---|
| Saint-Jean | 6 |
| Steinbach | 6 |
| Sainte-Anne | 8 |
| Landmark | 2 |
| Niverville | 9 |
| Grunthal | 0 |

## Calendrier COMMUNAUTAIRE

### Quelques activités à travers la province du 26 au 30 novembre

***Le vendredi 26 novembre***

**Notre-Dame-de-Lourdes**

20 h 30
Comité de danse traditionnelle
Danse traditionnelle
Info: 248–2276

**Saint-Léon**

19 h 30
Paroisse
Confirmation
Info: l'abbé Thibeault 744–2138

***Le samedi 27 novembre***

**Saint-Boniface**

14 h 00
Bibliothèque de St-Boniface
Atelier de bricolage

***Le dimanche 28 novembre***

**Lorette**

19 h 00
Club des Blés d'Or
Parties de cartes
Info: Mme simard 878–3014

**Saint-Boniface**

14 h 00
Bibliothèque de Saint-Boniface
Film (Journée mondiale Sida)

**Saint-Pierre**

9 h 00
Alcoholics Anonymous
Déjeuner
Info: 433–7646

***Le lundi 29 novembre***

**Winnipeg**

13 h 00
Musée des enfants
Bricolage-fête de famille
Info: 949–0109

***Le mardi 30 novembre***

**Saint-Boniface**

19 h 30
CKXL - Radio communautaire
Réunion annuelle
Info: 233–4243

*Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au* ***233–2556*** *ou* ***1–800–665–4443.***

# SPORT

*Le cyclisme d'hiver au Manitoba*

# Les fous du guidon

**Il y a peu de chances que vous croisiez Marc Beaudet sur sa bicyclette en plein coeur de l'hiver, encapuchonné et caparaçonné comme un explorateur polaire. Comme il le dit lui-même, il n'est pas un «diehard» du vélo d'hiver.**

Pour tout dire, les adeptes de l'équilibrisme sur deux roues par moins 30 degrés lui paraissent «un peu fous». Non pas tant à cause du froid, que l'on peut toujours combattre, qu'à cause des difficultés de circulation.

«Ça glisse tellement que tu peux facilement passer à travers un feu rouge. Mais le pire, c'est que tu risques de te faire frapper par une auto qui n'a pas réussi à s'arrêter ou qui tourne sur elle-même.» En bref, dès que la neige devient épaisse et que le thermomètre plonge dans les profondeurs mercurielles, Marc Beaudet comprend que «c'est le temps de prendre le bus ou l'auto.»

Cela n'empêche pas l'étudiant en éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) de batifoler parfois dans la neige, en bicyclette, avec quelques amis. Mais l'exercice relève plus de la bataille de boules de neige que d'une vraie pratique sportive. «On part de La Fourche et on va jusqu'au parc Assiniboine. On se pousse un peu les coudes, on tombe dans la neige, c'est le fun! On aime ça.»



photo: Laurent Gimenez

Marc Beaudet est prêt pour affronter l'hiver. «Les gens ont peur de leur apparence, mais il faut bien s'habiller pour l'hiver. Je trouve absurde qu'on ne dépense rien pour s'équiper alors que c'est la saison la plus longue au Manitoba.»

Mais attention, le fun, ça s'organise! Marc Beaudet et ses amis sont des chahuteurs avertis et préparés. Ils toisent avec mépris les amateurs. «On ne fait pas de bicyclette avec les gens qui ne sont pas équipés comme il faut. Tu ne veux pas être arrêté quand quelqu'un se cogne la tête et c'est la fin de la journée.»

Première règle d'or à retenir: ce n'est pas parce qu'on porte une tuque sur la tête qu'on doit se passer de casque protecteur. Marc Beaudet recommande le port d'un cache-oreilles ultra-plat avec une cagoule, le tout surmonté d'un casque protecteur. Contrairement à ce que vous pourriez penser, c'est très discret.

«Quand on a commencé avec mes amis, on ne portait pas de casque. On pensait que c'était plus «cool» avec des casquettes de base-ball. Moi, j'ai compris le jour où je me suis cogné la tête en passant sous un pont. Je porte encore la marque au front six ans après!»

Deuxième règle sacro-sainte: porter des vêtements, et surtout des sous-vêtements, qui laissent s'échapper la sueur et évitent la formation d'eau sur le corps.

«C'est quand la sueur ne s'échappe pas qu'on a froid, explique Marc Beaudet, qui travaille à temps partiel dans le magasin Olympia Cycle and Ski, sur la St. Mary's. Quand les gens portent des bons vêtements, on voit que c'est glacé à l'extérieur parce que l'eau est sortie. À l'intérieur, c'est sec.»

Passons maintenant à la bicyclette. La première exigence est d'avoir des pneus qui glissent le moins possible sur la route glacée. Certains utilisent des pneus cloutés, comme pour les voitures, ou plantent eux-mêmes les clous dans leurs pneus d'été!

Il existe aussi des pneus spéciaux en caoutchouc orange qui collent à la glace. Mais ils coûtent cher et s'usent vite. Pour sa part, Marc Beaudet suggère d'utiliser simplement des pneus larges, peu usés et légèrement dégonflés.

À part ça, soyez généreux avec les produits antirouille et les lubrifiants. Ils éviteront (peut-être) à vos câbles de freins, à votre chaîne ou à votre dérailleur de vous abandonner en cours de route sous l'action du froid. Certains enduisent même leur chaîne avec de la cire de chandelle (il paraît que ça gèle moins).

Un dernier conseil: nettoyez votre bicyclette si possible après chaque sortie. Il n'y a rien de plus corrosif que l'association sel, eau et humidité. «En été, on reçoit des vélos qui ont roulé tout l'hiver et qui font pitié, explique Marc Beaudet. Il y des gens qui dépensent des centaines de dollars en nettoyage et réparation pour des bicyclettes qui ne valent pas 50 $!»

**Laurent GIMENEZ**



## Prière au Sacré-Coeur

*Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.*

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. **H.W.**

## REMERCIEMENTS

*Les auxiliaires du Foyer Valade désirent remercier les résidents, les membres de leurs familles, le personnel du Foyer, les bénévoles et tous ceux et celles qui ont contribué au succès du thé-bazar qui a eu lieu le dimanche 7 novembre 1993.*

*Le premier mois de la Hanover-Taché*

# Les Canadiens suivent les Stars au classement

**La saison de la Ligue Hanover-Taché n'est même pas vieille d'un mois que plusieurs concèdent le championnat encore une fois aux North Stars d'Île-des-Chênes.**

C'est devenu une tradition: un début de saison superbe des North Stars, invaincus maintenant à leurs cinq premiers matchs.

Dans l'espace d'une semaine, les Stars ont ajouté Sainte-Anne et La Broquerie à leur liste de victimes. Île-des-Chênes a anéanti Sainte-Anne 13 à 1. Le match a été marqué par un tour du chapeau de Shane Pelletier, auteur de deux buts la saison dernière.

«Ils m'ont mis à l'avant pour la troisième et tout à coup, les buts venaient. C'était définitivement le meilleur match que j'ai jamais eu.»

Ses coéquipiers l'ont agacé après la victoire à La Broquerie, déclarant que Pelletier était dans une léthargie lorsqu'il a été blanchi.

Ce fut une bonne semaine pour les Canadiens de Saint-Pierre aussi qui, de retour dans la Ligue après deux ans d'absence, ont façonné une fiche de trois victoires et une défaite. Et les Canadiens ont accompli cela sans Robert Rioux, leur as compteur qui effectuera son retour au jeu cette semaine.

De plus, les Canadiens ont ajouté Reynald "Ralph" Collette de Saint-Malo qui apporte de la rapidité et un excellent lancer à sa nouvelle équipe.

Gilbert Lahaie, le gérant des Canadiens, attribue la bonne performance du début de saison à la «chimie» de l'équipe. «Ça a commencé contre Sainte-Anne. Tout le monde pensait qu'on allait se faire laver. Mais les gars ont remarqué que s'ils patinent et travaillent fort, ils peuvent gagner.»

«La chimie, ce n'est pas quelque chose que tu peux travailler. C'est là ou ce n'est pas là. Finalement, tout ce que ça m'a pris, c'est quatre 24 (de bière) et quatre pizzas.» (Est-ce que John Paddock a entendu?)

Alors que des équipes comme Île-des-Chênes et Saint-Pierre connaissent des débuts superbes, Niverville et La Broquerie ne jouent pas à la hauteur. Les Habs sont toujours à la recherche d'une victoire, mais leur entraîneur, Ron St-Hilaire, souligne qu'aucune des défaites n'a été cuisante.

«On n'a pas encore joué 60 minutes. Et on a beaucoup de jeunes, alors l'expérience nous manque contre des gars comme Skoleski, Williamson et Hickes. Ces gars là ont des "tricks" que nos jeunes connaissent pas.»

«La fierté est là. On n'a pas l'argent des autres équipes mais on a des joueurs locaux. C'est des gars de la place et ce sera toujours des gars de la place avec les Habs.»

Niverville n'a qu'une victoire et ses difficultés pourraient s'accroître d'ici peu si Jeff Skoleski, le gardien numéro un, doit rater le reste de la saison après une opération au genou.

**André BRIN**



**Gilbert Lahaie: de la bière et de la pizza!**

*Les courses de chiens attelés reprennent*

# Saint-Malo reçoit les mushers

**La 4e édition de la classique annuelle du Sud-Est de l'Association internationale des courses de chiens attelés se déroulera à Carlowrie près de Saint-Malo les 11 et 12 décembre 1993.**

Le responsable de l'événement, Dave Hochman, précise que des concurrents dans cinq catégories (2, 3, 4, 6, et 10 chiens) s'affronteront au cours des deux jours pour une bourse totale de 3 000 $. On compte aussi deux catégories de tir au poids.

Les participants du circuit viendront d'aussi loin que la Colombie-Britannique et du Minnesota. Une des vedettes de la campagne 1992-1993, Doris Préfontaine de Lorette, sera également de la partie.

L'entrée au terrain (quatre milles au sud de Saint-Malo sur la route 218) est de 2 $. Infos: Bruce Lemieux (257-1506).

## Feu vert

### Les oiseaux d'hiver



L'hiver approche. Pour les oiseaux, cela se traduit par une température froide, le racourcissement des journées et une pénurie de nourriture fraîche. Vous pouvez attirer les oiseaux d'hiver en les soignant dès l'automne.

Les mangeoires sont généralement simples à construire. On peut aussi les trouver à prix raisonnable dans les magasins, parfois déjà remplies de nourriture. La mangeoire devrait contenir au moins 50 % de graines de tournesol noires et de millet afin d'attirer une grande variété d'oiseaux chanteurs.

Certaines mangeoires sont munies d'un distributeur qui laissent tomber des graines seulement quand c'est nécessaire. Ce système protège la nourriture de la neige, de l'eau et de la contamination. En installant une mangeoire, il est bon de choisir un endroit hors de la portée des chats, des souris et des écureuils ainsi qu'à l'abri du vent et de la neige.

## Gens d'ici

### Monsieur services en français

Depuis le 20 septembre, David Soufi est le bras droit du coordonnateur des services en français à la Ville de Winnipeg, Roger Berard.



**David Soufi.**

Sa tâche consiste à travailler sur le terrain avec les différents services municipaux pour les amener à se conformer aux nouvelles exigences en matière de bilinguisme. «Ça demande beaucoup de diplomatie. Il faut établir la communication et la confiance», explique le fonctionnaire de 28 ans.

A priori, rien ne destinait David Soufi à cette fonction. Fils de professeur, il est né à Lyon et est arrivé au Manitoba à l'âge de trois ans. Détenteur de deux baccalauréats (arts et sciences), il travaillait au zoo de Winnipeg avant de rejoindre le service de Roger Berard.

# SOCIÉTÉ

*Michel LeBlanc enseigne des cours d'art au Foyer Valade*

## «Ils se surprennent eux-mêmes!»

**Depuis l'été dernier, une fois par mois, l'illustrateur Michel LeBlanc empoigne sa trousse, remplie de crayons et de craies, et se rend au Foyer Valade pour donner des cours d'art à une dizaine de personnes âgées de 80 à 100 ans.**



photo: Karine Beaudette

**Michel LeBlanc avec ses étudiants du Foyer Valade: «J'essaie de leur donner le courage d'essayer. Je leur mets les craies dans les mains.»**

Michel LeBlanc a l'habitude d'enseigner aux enfants et aux adultes, mais au Foyer Valade, il a été confronté à une toute nouvelle réalité. «Je ne savais pas du tout à quoi m'attendre. Je ne me suis pas fixé d'objectifs en partant.

«Le défi, c'est de savoir ce qu'ils seront capables de faire. Les habiletés motrices sont réduites. Mais une ligne qui tremble a du caractère! Pour ceux dont la vision est faible, je dessine ce qu'il y a au tableau sur une feuille et je leur apporte. Puis je parle assez fort et je répète, comme à l'école. Sauf qu'ici, ils écoutent, mais ils n'entendent pas!

«Il faut les pousser un peu, constate le natif de Moncton, et Manitobain depuis 1978. Si j'arrive avec l'attitude qu'ils ne seront pas capables de le faire, on n'ira pas loin. J'essaie de leur donner le courage d'essayer. En fait, j'enseigne ça dans tous mes cours. Certains veulent juste regarder, mais je leur mets les craies dans les mains. Ils me surprennent chaque fois, et se surprennent eux-mêmes, je crois.»

Michel LeBlanc commence toujours par un réchauffement, qui consiste à barbouiller une feuille blanche, «pour se débarrasser du syndrome de la page blanche. Je ne peux pas donner un cours suivi avec des étapes structurées, parce que ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui assistent. On a quand même exploré plusieurs techniques.

### *«L'âge n'a rien à voir»*

«Pour eux, c'est plutôt un divertissement, de la visite! On vient dessiner ensemble. Je leur propose quelque chose et ils me suivent.» Depuis le début, le groupe a dessiné des oiseaux, des paysages et des visages avec plusieurs expressions, entre autres.

«Je n'ai pas nécessairement vu de progression, sauf que les personnes qui assistent aux cours depuis le début essayent davantage. Ce qui a changé, c'est que je suis moins nerveux.

«Je n'évalue pas le niveau. Les dessins de quelqu'un de 96 ans comparés à ceux d'un élève de sixième année, c'est complètement différent. Picasso a passé sa vie à essayer de dessiner comme un enfant. L'âge n'a rien à voir.»

C'est la directrice des activités du Foyer, Norma Lebleu, qui a mis le programme en marche. «En vieillissant, on subit tellement de pertes, de vision ou d'ouïe. On a pensé leur donner une autre forme d'expression. J'ai approché le Centre culturel franco-manitobain qui a trouvé Michel LeBlanc, et ça a très bien fonctionné.»

Les participants semblent être du même avis. Pour Anne-Marie Fournier, 85 ans, le cours rappelle des souvenirs: «Ça m'éclaircit la mémoire. Je faisais beaucoup de dessins au crayon mais ça fait plus de 50 ans. J'ai eu une famille et je m'en suis occupée. J'ai voulu recommencer mais il y avait toujours quelque chose qui survenait. C'est nouveau, tout ce matériel. Je ne travaillais pas beaucoup avec des couleurs.»

«Moi aussi je dessinais quand j'étais jeune, remarque Élida Gauthier, 90 ans. Aujourd'hui, mes mains ne sont plus capables de conduire mon crayon. Mais je fais de mon mieux.»

«C'est un bon cours et le professeur est bon, mais je n'aurai jamais ses capacités, estime Georgiana Bérubé, 95 ans. C'est difficile, je travaille fort. Ma soeur était artiste mais moi je ne suis pas capable. Je montre mes dessins aux enfants: ils sont gentils!»

Et pour Marie-Anne Desrosiers, 87 ans, qui n'a jamais dessiné avant: «Ça me fait quelque chose à faire. On apprend toujours quelque chose de nouveau.»

C'est du plaisir et de la fierté mêlés à de la nostalgie que les participants semblent ressentir après leur cours de dessin. Michel LeBlanc a appris à «lire» leurs réactions. «Le feedback, c'est dans les yeux que ça se prend, les sourires, l'émotion. À mesure que j'enseigne, je ressens qu'ils sont bien, à l'aise.

«Par contre, je me souviens d'un commentaire. Quelqu'un m'a dit: «Je ne le ferai pas, c'est trop enfantin!» Je suis resté bouche bée, et finalement j'ai répondu que pour être artiste, il faut savoir jouer.»

**Karine BEAUDETTE**

# *Les investissements du Réseau CP Rail dans L'INDUSTRIE CÉRÉALIÈRE DE L'OUEST DU CANADA*

Aux termes de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* (LTGO), les chemins de fer doivent soumettre à l'Office national des transports (ONT) une déclaration annuelle indiquant les investissements projetés et les investissements effectués; ces renseignements sont ensuite communiqués au public. La déclaration porte sur :
(a) les investissements effectués, l'année civile précédente, dans le matériel et les installations destinés au transport des céréales;
(b) les projets d'investissements pour l'année civile en cours et la suivante; et
(c) les dépenses engagées, l'année civile précédente, pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales.

La déclaration de l'année civile en cours que le Réseau CP Rail a soumise à l'ONT est reproduite ci-dessous; elle indique les dépenses d'investissement et d'entretien engagées en 1992 et les prévisions pour 1993 et 1994. Il est possible que ces dernières soient modifiées par suite de l'évolution de la situation économique et de la demande de transport pendant ces deux années.

**INVESTISSEMENTS DU RÉSEAU CP RAIL EN 1992**
**dans le matériel et les installations ferroviaires**
**(Alinéa 29(1) (a) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*)**
**(en milliers)**

| | OUEST DU CANADA | DESTINÉS AU TRANSPORT DES CÉRÉALES |
|---|---|---|
| Traction | 4 789 $ | 1 580 $ |
| Autre matériel roulant | - | - |
| Voies | 76 149 | 25 779 |
| Triages et installations de réparation et de fabrication | 6 621 | 2 185 |
| Points de chargement et déchargement (terminaux) | 500 | - |
| DÉPENSES TOTALES | 88 059 $ | 29 564 $ |

**DÉPENSES DU RÉSEAU CP RAIL EN 1992**
**pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales**
**(Alinéa 29(1) (c) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*)**

| | |
|---|---|
| Rails et attaches | 6 912 678 $ |
| Aiguillages | 2 478 122 |
| Tournées de la voie | 5 005 477 |
| Autre entretien de la voie | 4 107 376 |
| Déneigement | 1 470 535 |
| Bâtiments le long de l'emprise | 1 019 312 |
| Ponts et ponceaux | 2 802 862 |
| Traverses | 3 978 665 |
| Renouvellement du ballast et nivellement | 7 942 538 |
| Désherbage et clôtures | 2 447 782 |
| Fossés et remblais | 1 079 559 |
| Divers | 1 724 862 |
| TOTAL | 40 969 868 $ |

(NOTA : Aux dépenses d'entretien ci-indiquées s'ajoutent 1 487 362 $ de dépenses en immobilisations engagées en 1992 pour les lignes tributaires du transport des céréales.)

**PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT DU RÉSEAU CP RAIL EN 1993-1994**
**dans le matériel et les installations ferroviaires destinés au transport des céréales**
**(Alinéa 29(1) (b) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*) Soumis le 16 avril 1993**

## 1. Traction

Le Réseau CP Rail (RCPR) a acheté 18 locomotives de ligne en 1992.

À la fin de 1992, le RCPR possédait 1052 locomotives de ligne et 215 locomotives de manoeuvres, incluant 40 unités de ligne exploitées en vertu d'un bail à long terme.

Le trafic additionnel des prochaines années sera manutentionné au moyen du parc de traction actuel grâce au rendement accru des locomotives obtenu en les dotant du système antipatinage, ou PTC (Positive Traction Control). Le système antipatinage est un dispositif conçu pour accroître l'adhérence aux rails des roues de locomotive, en contrôlant le dérapage.

Deux cent vingt-quatre (224) locomotives à six essieux, de 3000 HP, étaient munies du système antipatinage à la fin de 1992, ce qui indique l'achèvement du programme de six ans destiné à doter les locomotives de ce système. À la fin de 1992, douze (12) autres locomotives de 3000 HP étaient dotées d'un système à microprocesseurs qui les rend comparables aux locomotives munies du système antipatinage.

D'après ses prévisions actuelles quant au trafic, le RCPR devra louer d'autres locomotives, à court terme, en 1993 et en 1994, afin de manutentionner les surplus saisonniers de trafic.

On ne prévoit pas commander de locomotives neuves en 1993.

## 2. Wagons

Le RCPR doit veiller à ce que son parc de wagons céréaliers soit suffisant pour satisfaire à la demande. Afin de fournir de façon efficace la capacité en wagons nécessaire au système, il faut pouvoir compter sur les efforts conjugués de tous les participants.



**Il est possible de se procurer des copies de ces déclarations dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada en écrivant à l'adresse suivante :**
**Réseau CP Rail**
**Grain Communications**
**1716 – One Lombard Place**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3B 0X3**



Au 31 décembre 1992, le parc réel de wagons céréaliers du RCPR consistait en 363 wagons couverts et 9 298 wagons-trémies fournis par le gouvernement. Le nombre de wagons-trémies couverts fournis par le RCPR pour compléter l'essentiel du parc céréalier variera en fonction de la demande.

Le chemin de fer n'aura pas besoin d'acquérir de wagons-trémies couverts neufs pour satisfaire à la demande prévue pour 1993 et 1994. À plus long terme, le processus de rationalisation des silos à céréales et des lignes secondaires se traduira par une meilleure utilisation des wagons et par l'accroissement de la capacité du parc céréalier actuel.

## 3. Voie

### a) Travaux de renouvellement

En 1993 et 1994, le RCPR prévoit effectuer des travaux de renouvellement de la voie sur l'ensemble de son réseau au Canada, comme l'indique le tableau suivant :

| | Approuvé pour 1993 | | | Prévu pour 1994 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | EST | OUEST | TOTAL | EST | OUEST | TOTAL |
| Rails neufs (milles) | 40 | 65 | 105 | 45 | 78 | 123 |
| Rails de réemploi (milles) | 11 | 25 | 36 | 5 | 65 | 70 |
| Ballast (milles) | 29 | 157 | 186 | 46 | 218 | 264 |
| Traverses (en milliers) | 91 | 534 | 625 | 146 | 570 | 716 |

### b) Capacité des lignes principales

La ligne principale du RCPR entre Thunder Bay et Vancouver aura une capacité suffisante en 1993 et en 1994.

### c) Embranchements particuliers

Le RCPR est conscient des efforts déployés par les exploitants de silos en série pour rationaliser le nombre et l'emplacement de leurs silos de collecte et il comprend que l'accroissement de la capacité des voies de silo serait avantageux à la fois pour les producteurs céréaliers et pour le chemin de fer. Aussi, le RCPR a-t-il pour politique de contribuer à la construction et au prolongement des voies de silo en vue d'assurer la manutention plus efficace des wagons céréaliers.

Le RCPR contribue aux améliorations qui accroîtront l'efficacité du système de manutention et de transport des céréales et permettront de ce fait au chemin de fer d'accroître sa capacité et d'améliorer son service. Un système de transport ferroviaire plus efficace fera baisser les prix de transport pour les producteurs de céréales de l'Ouest.

### d) Expansion

En 1993, le RCPR compte entreprendre les projets d'immobilisations ci-après, dans l'ouest du Canada, qui auront des répercussions positives sur le transport de toutes les marchandises :

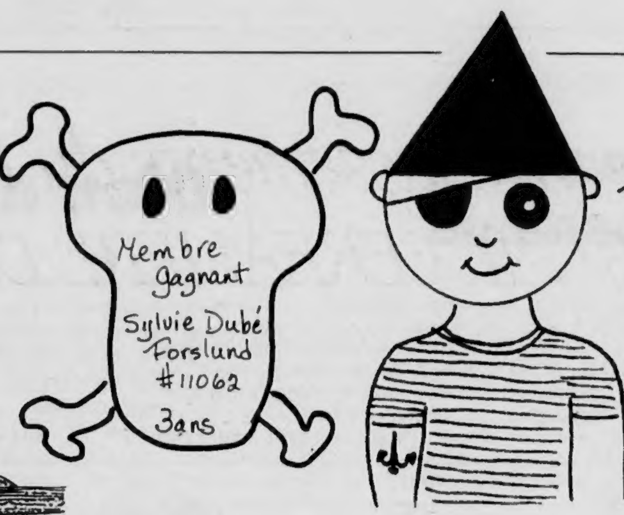
- Projets d'immobilisations portant sur les embranchements tributaires du transport des céréales, qui rendent l'exploitation plus efficace, au coût total prévu de 0,5 M$ en 1993.
- Poursuite des projets portant sur les voies de silo dans l'ouest du Canada afin de rendre plus efficace la manutention des wagons céréaliers. On prévoit un coût total de 2,8 M$ en 1993, pour ces projets.
- Coquitlam – Ajout de deux voies de 7 200 pieds et de chemins de service adjacents à la voie principale, au triage «A», afin d'améliorer la manutention des trains-blocs de vrac, notamment de céréales, au Port de Vancouver. On prévoit un coût total de 1,4 M$ en 1993 pour ce projet.
- Installation de la commande centralisée de la circulation (CCC) sur un tronçon de la subdivision de Maple Creek. Il s'agit d'un projet réparti sur deux ans, dont le coût total prévu est de 3,3 M$. Les immobilisations prévues pour ce projet en 1993 seront de 1,3 M$.
- Modernisation du système de CCC de Vancouver – achèvement d'un programme de deux ans. Dépenses en immobilisations en 1993 : 1,4 M$. Coût total prévu : 2,8 M$.
- Améliorations au système de communication ferroviaire, notamment au système de radiocommunication ferroviaire II, dans la subdivision de Shuswap, division de Revelstoke. Le coût total prévu de ces projets est de 0,4 M$, en 1993.
- Fourniture au personnel de base de l'entretien de la voie, de véhicules rail-route modifiés ayant une MTC (masse totale en charge) de 22 000 lb et d'outils hydrauliques d'entretien de la voie afin d'améliorer la capacité d'entretien de toutes les voies depuis Thunder Bay vers l'ouest. Le coût total de ce projet en 1993 sera de 8,6 M$, ce qui comprend des dépenses en immobilisations de 7,3 M$.

## AVIS D'ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Aux termes du paragraphe 55(1) de la LTGO, le Réseau CP Rail doit « [tenir] des assemblées publiques pendant [la campagne en cours] dans chaque province de la Division de l'Ouest, afin de répondre aux questions et suggestions [des] producteurs concernant la fourniture par elle de services de transport du grain». Comme l'indique la Loi, le but de ces assemblées est de permettre à la compagnie «d'améliorer sa compréhension des problèmes de transport des producteurs réels». Afin de satisfaire à cette exigence, le Réseau CP Rail prévoit tenir les assemblées suivantes en 1994 :

Le 17 janvier – Claresholm (Alb.)
Le 18 janvier – Camrose (Alb.)
Le 19 janvier – Lloydminster (Sask.)
Le 21 janvier – Weyburn (Sask.)
Le 25 janvier – Hartney (Man.)
Le 27 janvier – Portage-la-Prairie (Man.)

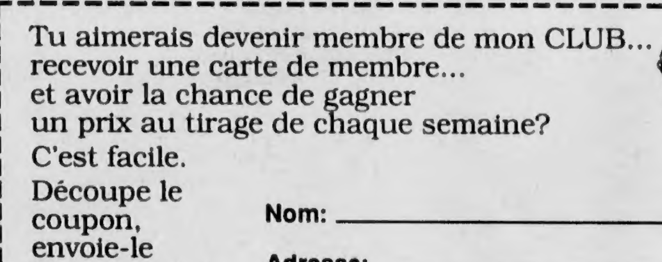
# La page de BICOLO






## Passer à la planche

Est-ce que les pirates faisaient vraiment passer à la planche leurs prisonniers? Pas beaucoup d'entre eux le faisaient, mais un certain Capitaine Bonnet se servait souvent de cette méthode de punition avec les membres de son équipage qui se révoltaient. Très peu d'entre eux ont survécu à la punition.



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine? C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

**Club de Bicolo**
**C.P. 209**
**Lorette (MB)**
**R0A 0Y0**

**Nom:** ____________________

**Adresse:** ____________________

____________________

**Code postal:** __________ **Âge:** ______

## Capitaine Morgan

Fils d'un fermier riche, il alla aux Indes à la recherche de la fortune. Il traversa des jungles remplies de serpents afin de se rendre à la ville de Panama. Là il vola 200 charges d'or et d'argent. Pirate très chanceux, il fut nommé Député gouverneur de la Jamaïque.



## Capitaine Kidd

Fils d'un pasteur anglais, il n'était pas pirate mais commandant d'un corsaire. Un corsaire était un navire qui attaquait les galions espagnols, avec la bénédiction du gouvernement anglais.

Capitaine Kidd a été pendu parce qu'il avait tué un mutin (un matelot qui se révolte) en l'assommant avec un seau.



**Bateau**
**Butin**
**Épées**
**Feu**
**Fusils**
**Gager**
**Jeu**
**Joyau**
**Mers**
**Otage**
**Rire**
**Vol**
**Voyou**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| B | A | T | E | A | U | N |
| U | A | V | I | U | M | F |
| T | O | T | A | G | E | U |
| I | R | Y | A | U | R | S |
| N | O | G | O | I | S | I |
| J | E | U | R | V | O | L |
| R | E | E | P | E | E | S |



## Barbe noire (Black Beard)

Edward Teach est né en Angleterre. Il tient son surnom de la grande barbe noire qu'il portait.

Quand il se battait, il tressait sa barbe et attachait un ruban rouge à chaque tresse. Il se promenait avec des allumettes allumées sur son chapeau et six fusils autour de sa taille. Les forces navales l'attrapèrent un jour, et il fut condamné à mort. Ses dernières paroles furent: «seulement le diable et moi savons où est mon trésor.»

## Les trésors

Il n'y a plus de pirates, mais des gens tentent encore aujourd'hui de retrouver des trésors cachés. La plupart des pirates ont dépensé leur fortune, mais certains, comme le Capitaine Kidd, ont réellement caché leur trésor.

Des chercheurs de trésors ont trouvé une partie de la fortune du Capitaine Kidd sur la côte du Maine, aux États-Unis.

## Avent:

L'avent commence quatre semaines avant le 25 décembre, et nous sert à nous préparer pour Noël. Pas seulement pour acheter les cadeaux, mais surtout pour préparer notre coeur pour recevoir Jésus.

| **Jour 1:** | **Jour 2:** | **Jour 3:** |
|---|---|---|
| Dessine une étoile qui guidera les mages vers Jésus. | Trouve 2 items pour donner aux pauvres. | Dessine les 3 personnages de la nativité: Jésus, Marie et Joseph dans la crèche. |

| **Jour 4:** | **Jour 5:** | **Jour 6:** | **Jour 7:** |
|---|---|---|---|
| Dessine 4 bergers qui se rendront à la crèche pour voir Jésus. | Fabrique 5 chaînes en papier pour décorer ta chambre. | Fais 6 bonnes actions aujourd'hui. | Chante tes 7 chants de Noël favoris au complet. |

SAINT-BONIFACE

# On parle d'euthanasie

**Le Club de philosophie du Collège universitaire de Saint-Boniface tiendra une soirée de discussion sur l'euthanasie, le mardi 30 novembre prochain, à 19 h, au centre Sportex.**

Le Club a invité un expert en la matière, le Dr Paul Adams, à donner son point de vue. Infos: 233-0210.

*La chronique religieuse* †

# Dieu nous donne rendez-vous

**Un bon soir, Jean se dirige calmement et joyeusement chez son ami Joseph. Ils s'étaient donné rendez-vous pour aller voir un film. Arrivé chez Joseph, Jean apprend que son ami n'y est pas. Jean se sent insulté et choqué du manque de considération qu'il vient de subir.**



**Marcel Carrière**
prêtre

Heureusement que Dieu ne se choque pas lorsque nous manquons nos rendez-vous avec Lui. Les occasions ratées sont nombreuses: lorsque nous négligeons d'aller à la messe le dimanche, lorsque nous ne prenons pas le temps pour prier chaque jour, lorsque nous ne le reconnaissons pas dans le prochain en besoin, lorsque nous ne le voyons pas dans les événements de tous les jours, lorsque...

L'Avent est un temps particulier de rendez-vous avec le Seigneur. C'est un temps de veille active où nous stimulons notre coeur à se préparer pour la venue du Seigneur. Nous avons premièrement à rendre grâce au Père pour son Fils qui s'est incarné; il est VENU partager notre humanité.

Le Seigneur Jésus est mort et ressuscité puis il est retourné vers son Père. Avant son départ, il nous promettait qu'un jour il reviendrait dans la gloire.

Nous sommes dans l'attente de la VENUE du Christ à la fin des temps. Nous avons également à aiguiser nos sens afin de reconnaître le Seigneur qui est présent dans notre vie de tous les jours. Nous sommes invités à reconnaître et accueillir la VENUE du Seigneur dans le quotidien.

L'Avent 1993 nous est offert pour mettre en pratique une invitation du Seigneur: «Jésus parlait à ses disciples de sa venue. Prenez garde, veillez, car vous ne savez pas le moment.» (1)

Nous ne savons pas quand arrivera la fin des temps, mais dans la vigilance, nous pouvons être prêt pour ce moment. De cette façon, nous n'aurons pas à craindre cette rencontre ultime avec notre Dieu et Créateur.

Nous ne savons pas non plus quand arrivera le moment de notre mort. Là encore il nous est possible d'avoir le coeur en paix face à cet événement. Cette rencontre ultime à la fin des temps ou au moment de notre mort est à attendre dans l'espérance.

Le quotidien nous réserve maintes rencontres avec Dieu, et trop souvent, nous ne sommes pas au rendez-vous. Le temps de l'Avent nous permet de raviver notre espérance. Il nous offre l'occasion de faire une révision de notre vie et de nos paroles.

Nous pourrons ainsi reconnaître l'importance du Seigneur au coeur de nos vies, dans les petits, comme dans les grands événements de la vie.

Dieu nous donne rendez-vous: Soyons-y dans la prière et l'abandon.

*(1) Luc 13,33.*



# LES PETITES ANNONCES

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!




## Divers

**PEINTRE-DÉCORATEUR** professionnel. Résidentiel et commercial. Intérieur et extérieur, tapisserie. Pour estimation gratuite demander Hubert Laroche au 233–5201.
**241-**

**CHEZ LUCIE.** Parc Windsor. J'ai 3 enfants (2 écoles). Je garderais temps plein. Avant et après l'école. Reçus. Lucie 231–3675.
**263-**

**REMERCIEMENTS** au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. H.B.
**274-**

**REMERCIEMENTS** au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. D.L.
**277-**

**REMERCIEMENTS** au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. Y.B.
**279-**

**REMERCIEMENTS** au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. O.A.
**281-**

**REMERCIEMENTS** au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. V.A.G.
**284-**

## Recherche

**EXPLORATION DES MÉTIERS TECHNIQUES:** Le projet Intégration professionnelle débute le 6 décembre 1993, et explorera pendant 22 semaines les métiers techniques. Nous sommes à la recherche de 10 à 14 participant.e.s âgé.e.s de 18 ans ou plus. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau du Conseil de la coopération du Manitoba et demandez Denis Rémillard au 233–1560.
**258-**

**COMPAGNIE** Marketing Internationale recherche distributeurs indépendants; revenu illimité, permanence, temps plein, qualité d'entrepreneur, avec entregent, domaines environnement et santé, désir bâtir carrière internationale. Avoir voiture. Formation: Envoyez C.V. au 979, Château Bigot, Charlesbourg, Qué. G2L 2S3.
**275-**

**RECHERCHE:** gardienne à Saint-Norbert pour jeune bébé (7 mois), commençant février 1994, du lundi au vendredi. Références s.v.p. 284–5069.
**278-**

**RECHERCHE:** co-locataire tranquille, apt. dans Fort-Rouge, libre 1er déc. ou 1er jan. 2 chambres, solarium, plancher de bois franc, non-fumeur.e. 250 $/mois tout compris sauf l'électricité. Verda: 284–0373.
**283-**

## À vendre

**À VENDRE:** Service de vaisselle pour 10 personnes. Excellente condition. 125 $ ou meilleure offre. 233–2508.
**285-**

## À louer

**À LOUER:** app. double et simple. Loyer 25 % des revenus. Chez Nous Inc. Lionel 233–7761.
**260-**

**À LOUER:** appartement 1 chambe à coucher, 245, boul. Provencher. Irène (gérante). Composez le 233–0198.
**243-**

**À LOUER:** app. 1 ch. à coucher, très grande et large, 161, Du Moulin. Tél. après 18 h. 233–5087.
**280-**

**À LOUER:** appartement d'une chambre à coucher, 465, Aulneau. 335 $ par mois, inclus tous les services. Libre le 1er décembre au 233–7652 ou 233–2520.
**282-**

QUIZ

# Jargon de journalisme

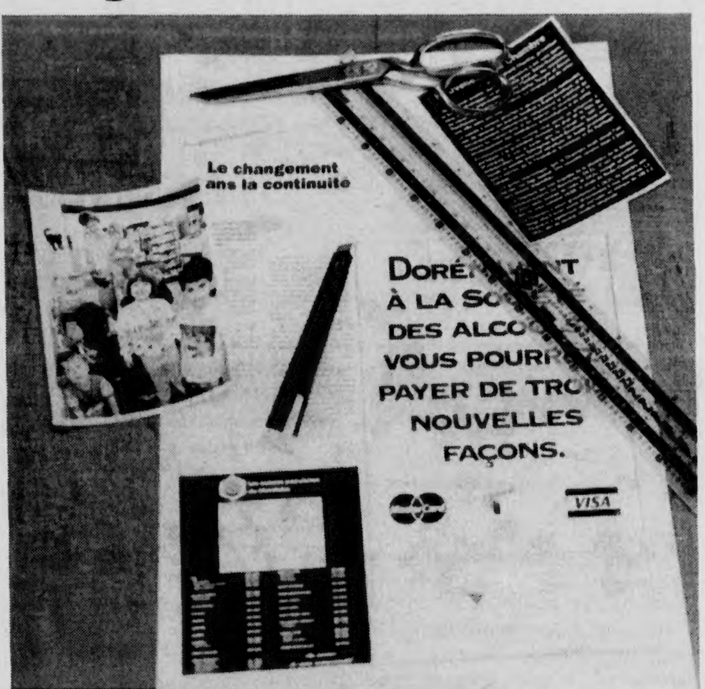


photo: Karine Beaudette

QUESTIONS

**1.** Où sont l'oreille, le ventre et le pied d'une page de journal?

**2.** La plupart des journaux ont des morgues. Vrai ou faux?

**3.** Qu'entend-on par un rez-de-chaussée dans un journal?

**4.** Des articles de journaux peuvent être coiffés d'un chapeau. D'autres peuvent habiller une illustration. Qu'entend-on par là?

**5.** Un journal contient toujours des légendes. Vrai ou faux?

**6.** Qu'est-ce qu'un monstre? et un filet?

**7.** Qu'est-ce que bourdon, mastic, coquille, chinois et doublon ont en commun?

**8.** Comment appelle-t-on les lettres majuscules et minuscules en langage d'imprimerie?

RÉPONSES

**1.** L'oreille est l'emplacement à gauche ou à droite du titre du journal, dans la manchette (zone supérieure de la page une où figure le titre du journal). Le ventre est la partie centrale d'une page dans le sens de la hauteur. Et le pied est la zone inférieure de la page.

**2.** Vrai. La morgue est un dossier où l'on garde des photos de personnes importantes décédées. On appelle aussi viandes froides les renseignements et avis nécrologiques classifiés dans un journal au sujet de ces mêmes personnes.

**3.** Le rez-de-chaussée est un article important installé sur plusieurs colonnes en bas de page.

**4.** On utilise plus couramment les chapeaux dans les magazines. Le chapeau (ou chapô) est un court texte rédactionnel précédant un article, soit pour en résumer l'essentiel, soit pour piquer la curiosité du lecteur et l'inciter à poursuivre sa lecture.

L'habillage est une façon de composer un texte sur des largeurs variées pour entourer une illustration ou un autre élément graphique.

**5.** Vrai. Une légende en langage journalistique est le texte accompagnant une illustration et en donnant la signification, l'explication ou le commentaire.

**6.** Dans les salles de rédaction, on appelle monstre la première ébauche, grossièrement crayonnée, de la disposition des titres, des textes, des photos et des annonces dans la page.

Le filet est une ligne typographique servant à séparer verticalement ou horizontalement les éléments d'une page, ou à encadrer un article.

**7.** Ces cinq termes désignent tous des erreurs typographiques. La plus connue, la coquille, est la faute consistant en une lettre substituée par une autre. L'omission d'une ou de plusieurs lettres, d'un ou de plusieurs mots ou d'un passage entier s'appelle un bourdon. Une ligne de chinois désigne une ligne de lettres sans signification. On appelle doublon une lettre, un mot ou un passage répété par erreur. Et finalement, le mastic est une inversion de lignes ou de paragraphes dans un texte imprimé.

**8.** Les majuscules sont appelées capitales, et les minuscules, bas de casse. Au temps de la composition manuelle en caractères de plomb, ces caractères étaient rangés dans des grands tiroirs appelés casses, eux-mêmes divisés en petits casiers ou cassetins. Les minuscules étaient rangées dans les cassetins du bas de la casse, et les majuscules dans ceux de tête (tête, en latin, se dit caput: capitales).

**Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE**

RECETTES

## La sauce chili pour des recettes qui réconfortent

**S'il y avait un «palmarès» des meilleurs condiments, je donnerais la première place à la sauce chili.**

Comprenez-moi bien... on peut dire des merveilles de la mayo une bonne moutarde de Dijon démontre une certaine classe et, évidemment, le ketchup est un vieux copain. Mais, pour ce qui est de la polyvalence et du bon goût «autonome», c'est la sauce chili qui l'emporte haut la main.

Les pommes de terre à la chili, rapides et faciles à préparer, sont un plat d'accompagnement des plus appétissants.

### Pommes de terre à la chili

*1 c. à table (15 mL) de beurre*
*1 petit oignon, pelé et haché*
*1 gousse d'ail, écrasée et hachée*
*1 1/3 lb (900 g) de pommes de terre, tranchées avec la pelure*
*1 poivron vert, émincé*
*1/2 tasse (125 mL) sauce chili*



*1/2 tasse (125 mL) de bouillon de poulet*
*2 c. à table (30 mL) de fromage parmesan râpé*
*1 c. à thé (5 mL) de ciboulette*
*sel et poivre*

Mettre le beurre dans une casserole; couvrir et faire cuire 2 minutes. Ajouter l'oignon, l'ail et les pommes de terre; couvrir et faire cuire 7 minutes à feu élevé. Brasser deux fois pendant la cuisson. Ajouter le poivron vert; brasser, couvrir et laisser cuire 3 minutes.

Mélanger la sauce chili et le bouillon de poulet dans une tasse à mesurer. Verser cette préparation à la tomate dans un plat et brasser. Incorporer le fromage. Couvrir et laisser cuire 3 minutes. Parsemer de ciboulette.

**Donne 4 portions.**

# À VOTRE SERVICE

## AVOCATS-NOTAIRES

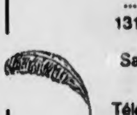
**Antoine Fréchette**
**Avocat-notaire**
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
**155, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G2**
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

**DENISET ET BOILY**
**Avocats et notaires**
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
** Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec*
**202, boul. Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G3**
**Téléphone:** 235-1378
**Télécopieur:** 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
*Avocats et notaires*
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
**TÉLÉPHONE: (204) 956-1060**

**Alain J. Hogue,**
Barreau Man./Sask.
de


**Hogue • Kushnier**
**Place Provencher**
**194, boul. Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G3**
**Tél.: (204) 237-1231**
**Nº de FAX: 233-2689**

*Léo V. Teillet, B.A., LL.B.*
**Avocat et Notaire**
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

**Buchwald•Asper•Gallagher•Henteleff**
**AVOCATS ET NOTAIRES**
**J. GUY JOUBERT**
**PAUL R. McKENNA**
25e étage, 360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
Canada R3C 4H6
Téléphone: (204) 956-0560
Télécopieur: (204) 957-0227

## MÉTIERS

**St-Anthony's Books & Church Supplies**
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
**233-4480**
*Cadeaux pour toutes les occasions religieuses*



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS


L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
*«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»*

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
**ALAIN L.J. LAURENCELLE**
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
***Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.***
***Tél.: 424-5343 (La Broquerie)***
***1-957-5464 (ligne sans frais à Winnipeg)***

**François Avanthay**
**LLB.**
**Avocat et Notaire**
**25-185, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**Tél.: 233-5029**

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
**Marc M. Monnin**
**Francis J. St-Hilaire**
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
***À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.***



**Lise Hamelin, R.N.**
**Lucie Labossière-Howard, R.S.W.**
**(204) 256-2111**
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

**ENTREPRISES NOËL**

*Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.*
**Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378**
**Service rapide et de qualité. Contactez**
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

## OPTOMÉTRISTES

**Dr Keith Mondésir**
**&**
**Dr Nathalie Cassis**
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
***Pour un rendez-vous composez le 255-2459***

**Dr Denis R. Champagne**
***Optométriste***
*Sur rendez-vous seulement*
**212, avenue Regent ouest**
**224-2254**
**2090, avenue Corydon**
**889-7408**

***DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES***
**OPTOMÉTRISTES**
sont fiers d'annoncer
**DR. GILLES G. LORTEAU**
comme nouvel associé
**SERVICES PROFESSIONNELS:**
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
**942-0059**
pour rendez-vous
**409-428, avenue Portage**
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

***La Tour Eiffel***
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
**Ouvert du lundi au samedi.**
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
**1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)**
***474-2070***

**TEFFAINE, LABOSSIÈRE,**
**Avocats et Notaires,**
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
**Avocat-conseil**
Robert. Bétournay
**185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.**
**Téléphone: 233-4359.**


**Jean-Guy Talbot, c.g.a.**


**Une firme qui reconnaît l'importance de prendre du temps avec chaque client, individuellement.**
102, promenade Houde
St-Norbert (Manitoba)
R3V 1C5
(204) 269-7460
C.P. 391
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) R0G 1M0
(204) 248-2557

*Appeal* GRAPHICS INC
- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

*TÉLÉPHONE (204) 989-5252*
*TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735*
**SERVICE ET QUALITÉ**

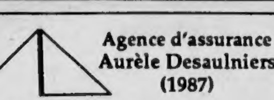
## COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
***Associés***
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
***Expert-conseil*** Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
**comptables agréés**
**consultants en affaires**
*Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises*

C&L
**2300, édifice Richardson**
**1, place Lombard**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3B 0X6**
**Téléphone :** (204) 956-0550
**Télécopieur :** (204) 944-1020
**Le savoir-faire en affaires**

## ASSUREURS


**Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)**
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Assurances Croix Bleue et Nomad



*Pour votre santé, prenez des produits à base d'herbages naturels*
**Tél.: 233-2375**



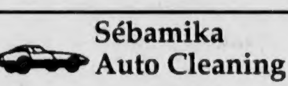
*Pour une bonne soirée*
***Lionel Collette***
*Téléphone: 878-2761*


*Georgette Daignault*
Services de secrétariat
**Service confidentiel et bilingue.**
Traitement de textes, transcription à la microcassette, photocopies, envois postaux.
*262, rue Marion*
*Winnipeg, MB R2H 0T7*
***Tél.: 231-2925***
***Fax: 237-0134***

***Ménard service d'aliments***
Variété d'aliments froids
**Nos spécialités:**
*Mariages, funérailles et réceptions*
**Pierrette Ménard 878-2472**

***Une bonne soirée porte un nom***
MUSIK plus
***Services professionnels:***
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore
- Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts
**Réjean La Roche**
**237-9716**


**Sébamika Auto Cleaning**
**Jean-Louis**
510, rue Plinquet
Winnipeg, Manitoba R2J 0E8
Bur.: 231-3663 Paget: 931-2914
Rés.: 237-6966


**196, rue Goulet**
**989-7300**
**Ernest Gautron**
*gérant*
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*




**Dr R. J. Lecker**
**Dr M. N. Lecker**
*Optométristes*
*Examen de vue*
**2e étage, édifice 264, av. Portage**
**Téléphone: 943-6628**

**Marianne Rivoalen**
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires
pièce 1900
360, rue Main
Winnipeg, Man.
R3C 3Z3
Tél.: 942-0391
Ligne directe: 944-2637
Fax: (204) 957-1790